

À qui de droit,

Wrestling Canada Lutte (“WCL”) a contracté le 16 juillet 2018 les services de David Bennett, LL.B, C. Med, et demandé à cette firme de faire un examen indépendant de la culture d'entraînement au sein de WCL.

Vous trouverez le rapport de M. Bennett ci-joint.

Dans son rapport, M. Bennett a préservé l'anonymat des athlètes afin de protéger leur confidentialité et de leur permettre de s'exprimer librement, surtout quand il a réalisé que certains athlètes étaient légitimement préoccupés au sujet de représailles éventuelles découlant de leur participation à cet examen indépendant.

WCL ne prend pas ces préoccupations à la légère. Personne parmi les gens qui reçoivent ce rapport, ne devrait essayer de nuire à la confidentialité de ces athlètes.

De plus, si un ou une athlète pense être traité(e) d'une manière différente suite à la participation à cet examen, WCL a prévu que David Bennett demeurera disponible pour écouter ses préoccupations ou recevoir ses plaintes. On peut communiquer avec M. Bennett en composant le 613-818- 1222, ou par courriel à l'adresse suivante : mediation@pobox.com, et il transmettra ces questions à WCL afin qu'elles puissent être traitées.

En outre, les membres de la communauté de WCL devraient savoir que quiconque exerce des représailles contre un(e) athlète pour sa participation au rapport sera immédiatement passible de suspension et subira la procédure de discipline de WCL.

Sportivement vôtre,
le conseil d'administration



CONFIDENTIEL

Rapport sur l'examen indépendant de la culture
d'entraînement au sein de Wrestling Canada Lutte

Élaboré par :
David Bennett, LL.B., C. Med
Wavec l'aide de Ryan Hilborn, JD
Le 2 décembre 2018

Table des matières

Introduction	3
A. Relations sexuelles	8
B. Abus sexuels	14
C. Problèmes identifiés dans le domaine de l'entraînement.....	15
D. Culture de beuverie	22
E. Commotions cérébrales et blessures	25
F. Conduite alimentaire désordonnée	27
G. Problèmes spécifiques aux femmes en lutte.....	30
H. Bureau national de WCL et contrôle de l'ONDS	33
I. Processus de plainte	39
J. Rémunération des entraîneurs	40
K. Faire participer les athlètes à l'application du présent rapport	40
Conclusion.....	41
Appendice : Recommandations	42

Note spéciale du traducteur : L'auteur a supprimé autant que possible toute référence au sexe des personnes afin de préserver leur anonymat. En français, l'emploi du masculin générique a été adopté chaque fois que c'était possible pour inclure les deux sexes, même si cela menait parfois à des phrases incongrues.

Introduction

Portée

J'ai été engagé pour examiner la culture d'entraînement de Wrestling Canada Lutte (WCL). Même si cet examen devait traiter d'enjeux d'entraînement, ces enjeux ne se produisent pas dans un environnement vide. Toutes les organisations ont une culture unique qui se reflète dans toute l'organisation. Dans ce cas, cela comprend l'entraînement. Par conséquent, cet examen a adopté un point de vue élargi et a examiné la culture d'entraînement au sein de WCL ainsi que les enjeux qui touchent les entraîneurs et les athlètes de WCL.

Méthodologie

On m'a communiqué initialement une liste de vingt personnes, composée d'athlètes, d'entraîneurs, de membres du personnel et du président, afin de faire des entrevues avec eux. Je me suis rapidement rendu compte que cette liste ne suffirait pas pour me donner un portrait exact de ce qui se passait au sein de WCL. J'ai donc approché la directrice administrative pour lui demander du financement supplémentaire pour aller interviewer davantage de témoins. Et elle m'a accordé ce financement.

J'ai fait des entrevues avec un total de cinquante-quatre témoins, incluant des athlètes de haute performance en activité et à la retraite (incluant des athlètes de la relève - NextGen), des entraîneurs, des membres du personnel, des nutritionnistes, des thérapeutes, des membres actuels et anciens du conseil d'administration, des experts-conseils de WCL et d'autres membres de la communauté de la lutte.

Les conclusions que j'ai formulées représentent la somme des expériences et des histoires que m'ont racontées les participants. Quand j'ai formulé une conclusion, c'est qu'elle est basée sur une déclaration corroborée par au moins un autre témoin. C'est également le cas pour les citations qui figurent dans le rapport. Les citations représentent le résumé des points de vue exprimés.

Entrevues

Les entrevues ont été réalisées en personne dans diverses villes du Canada, à l'exception de trois qui ont été effectuées au téléphone. Cela comprend notamment des entrevues aux quatre centres d'entraînement nationaux de Montréal, St. Catharines, Calgary et Vancouver. Je me suis déplacé au moins deux fois dans chacune des villes qui hébergent un centre d'entraînement national.

En ce qui concerne la première série d'entrevues, elles ont été réalisées sur place dans des emplacements fournis par le centre d'entraînement. Puis, pour des motifs qui vont devenir évidents, la deuxième série d'entrevues a eu lieu hors de ces centres d'entraînement.

Les cinquante-quatre (54) personnes entrevues se répartissent comme suit :

J'ai interviewé vingt-sept (27) athlètes, en activité ou à la retraite, des deux sexes, et qui appartiennent aux équipes senior, junior et de la relève (NextGen).

J'ai aussi interviewé les douze (12) entraîneurs suivants :

- Marty Calder
- Owen Dawkins
- Eamonn Dorgan
- Martine Dugrenier
- Neal Ewers
- Carol Huynh
- Dave Mair
- Dave McKay
- Paul Ragusa
- Dave Spinney
- Tonya Verbeek
- Victor Zilberman

J'ai également interviewé les six (6) membres du personnel actuels et passés de WCL suivants :

- Julie Beaulieu, gérante de la haute performance
- Stephanie Buchan, ancienne gérante de la haute performance
- Jay Jordan, membre du conseil d'administration et président de l'Association de lutte amateur de l'Ontario
- Clive Llewellyn, ancien président de WCL et ancien membre du comité de direction de WCL
- Tamara Medwidsky, directrice administrative
- Don Ryan, président de WCL

J'ai également interviewé les cinq (5) membres suivants de l'équipe de soutien de WCL :

- Surinder Budwal, thérapeute en chef
- Kelly Drager, diététicienne
- Aaron Nardella, chiropracteur
- Erin Sargent, physiologue en chef
- Brian Ward, gérant de cas

De plus, j'ai interviewé les quatre (4) personnes suivantes :

- Monique Smith, Athlètes en Action
- les parents de deux athlètes, qui ont demandé l'anonymat;
- quelqu'un qui connaît très bien WCL et qui a demandé l'anonymat.

Ce groupe de 54 personnes interviewées couvre toute une gamme d'expériences et de perspectives, provenant de leurs antécédents divers. Même s'il se peut que toutes les personnes interviewées ne soient pas directement citées dans ce rapport d'examen, elles ont toutes fourni des informations utiles qui ont contribué à informer les connaissances présentées dans ce rapport.

Défis

Plusieurs défis se sont posés lors de la rédaction de ce rapport.

Lorsque j'ai commencé cet examen, les athlètes étaient très réticents à y participer. Comme l'a dit un des athlètes :

Je tiens à m'assurer que le processus est entièrement confidentiel, et que mon nom n'apparaîtra nulle part.

Les athlètes étaient préoccupés de savoir si j'étais indépendant de WCL ou non, et si les déclarations qu'ils¹ me faisaient risquaient d'entraîner des représailles s'ils avaient des commentaires critiques ou négatifs vis-à-vis des entraîneurs nationaux ou du personnel de WCL. Il s'inquiétaient de la manière dont leur participation à cet examen pourrait influencer sur leur carrière, beaucoup d'entre eux exprimant leurs préoccupations à l'effet que leur participation à cet examen risquait de compromettre leurs chances d'être sélectionnés au sein de l'équipe olympique de 2020.

Les athlètes ont aussi exprimé leurs préoccupations à l'effet que cet examen et ses recommandations ne seraient pas pris au sérieux. Ceci reposait principalement sur la manière dont une précédente enquête portant sur la relation sexuelle de l'ancien directeur de la haute performance avec une athlète avait été menée. Les athlètes pensent que cette enquête a conduit à un changement dans le *Code de conduite* qui a codifié le fait que WCL acceptait que les entraîneurs aient des relations sexuelles avec leurs athlètes, et que l'ancien directeur de la haute performance a bénéficié d'une promotion.

Il est devenu clair que les préoccupations des athlètes relativement à des représailles étaient valables quand un entraîneur a amorcé une campagne d'intimidation. Cet entraîneur, inquiet de faits qui avaient été mentionnés pendant l'entrevue, s'est servi de sa position d'autorité pour essayer de déterminer quels athlètes avaient parlé avec moi et ce qu'ils avaient dit. On a rapporté que l'entraîneur avait déclaré ceci dans une réunion d'équipe :

L'entraîneur a parlé de son entrevue avec vous [l'enquêteur]. Ils ont indiqué ce qu'on lui a demandé. Il a envoyé un commentaire en ligne indiquant que si on leur demandait de parler avec vous, ils devraient lui parler. L'entraîneur a dit que si on a demandé à quelqu'un de parler avec lui [l'enquêteur], ils ne devraient pas oublier qu'il y a des gens qui essaient de détruire notre équipe et que nous n'avons pas à parler à qui que ce soit si nous ne voulons pas. L'entraîneur désignait des gens qui vous ont parlé et des gens qui allaient vous parler. J'étais reconnaissant que mon nom ne soit pas sur la liste. L'entraîneur disait que les gens qui disaient des choses allaient démolir l'équipe. J'ai beaucoup de choses à dire à propos de cet entraîneur, mais je ne veux rien gâcher, parce qu'on dirait que le brevetage est subjectif.

Selon moi, le comportement de cet entraîneur a beaucoup refroidi les personnes interviewées, et a fait obstacle à la participation indépendante de certains athlètes. À cet égard, l'entraîneur a réussi à obtenir ce qu'il voulait.

À cause de ces préoccupations, j'ai adopté des mesures spéciales pour protéger les athlètes qui ont participé à cet examen.

Pour ce projet, j'ai garanti aux athlètes une confidentialité et un anonymat complets. Dans le cadre d'un examen normal, où il n'y a pas de préoccupation relative aux représailles, j'aurais fait la liste de tous les participants que j'ai interviewés. Par conséquent, pour garantir que l'identité des athlètes demeure confidentielle et anonyme, j'ai caché les auteurs des citations et supprimé toutes les informations permettant d'identifier les gens, comme les dates, endroits et noms, afin qu'on ne puisse pas déduire l'identité des athlètes. Cela signifie que certains faits sont donnés comme des généralités.

¹ L'usage du pluriel et du masculin générique contribue à masquer le sexe de la personne qui parle.

Un des facteurs qui m'a poussé à interviewer un plus grand nombre de gens que les vingt initialement identifiés est qu'un plus grand échantillon de personnes interviewées contribuerait à mieux préserver l'anonymat des participants. Grâce à cette garantie d'anonymat, un plus grand nombre d'athlètes ont eu confiance et ont pu partager ses expériences sans avoir peur d'être identifiés.

Au fur et à mesure que les athlètes ont commencé à avoir confiance dans cet examen, un plus grand nombre d'entre eux se sont manifestés et ont exprimé leur intérêt à y participer. Par conséquent, j'ai dû revenir dans plusieurs villes pour une deuxième série d'entrevues. Ces autres entrevues ont eu lieu à l'extérieur des centres d'entraînement. J'ai aussi espacé les heures des entrevues afin que les témoins ne se rencontrent pas les uns les autres.

Les membres du personnel et les entraîneurs nationaux de WCL n'étaient pas au courant de l'endroit où je me trouvais, ni des détails de la deuxième série d'entrevues, ni du programme, ni du nombre de personnes que j'allais rencontrer. J'ai interviewé vingt-sept (27) athlètes dans les quatre centres, incluant des athlètes en activité ou qui avaient quitté le programme pour prendre leur retraite ou à cause d'autres facteurs.

Conflits d'intérêts

Tout au long de ce rapport d'examen, je vais utiliser le terme «conflit d'intérêts». Les conflits d'intérêts sont fréquents dans de nombreux sports et au sein de nombreux organismes nationaux directeurs de sport (ONDS). Il y a plusieurs raisons pour ces conflits. L'existence d'un conflit d'intérêts ne signifie par qu'un ONDS a agi de mauvaise foi ou qu'il fonctionne mal. Comme on le verra ci-après, les conflits d'intérêts peuvent être réels, potentiels ou perçus, dans diverses circonstances. Quand je parle de conflits d'intérêts, j'ai adopté la définition donnée par le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC).²

Un conflit d'intérêts *réel* est une «situation dans laquelle une personne a un intérêt privé suffisant pour l'influencer dans l'exercice d'autres tâches». Un exemple simple de conflit d'intérêts réel est «un père qui siège à un comité d'appel révisant une décision concernant sa fille».

Un conflit d'intérêts *potentiel* est une «situation où un conflit d'intérêts est prévisible, mais pas encore réel. Son existence dépendra d'un événement futur pouvant se produire, où un conflit d'intérêts est prévisible mais pas encore réel». Un exemple de tel conflit d'intérêts est quand «un entraîneur est membre d'un comité de sélection pour une équipe au sein de laquelle un de ses athlètes peut essayer de se sélectionner. Au début, il n'y a pas de conflit, mais il y en aura un si l'athlète tente de se sélectionner au sein de cette équipe».

Le troisième type de conflits d'intérêts, qui est celui dont je parlerai le plus souvent, est le conflit d'intérêts *perçu*. Un conflit d'intérêts *perçu* est une «situation dans laquelle une tierce personne raisonnable, une fois au courant des faits, pourrait s'inquiéter de l'existence d'un conflit d'intérêts.» Voici un exemple de tel conflit d'intérêts perçu :

Le contrat de fourniture de la tenue de l'équipe a été attribué à la fille de la présidente du conseil d'administration. Il y a une perception de favoritisme de la part d'un membre. Cette perception sera rapidement atténuée quand le membre apprendra que le conseil d'administration a envisagé trois candidatures de divers fournisseurs, en l'absence de la présidente qui s'est volontairement retirée du processus de prise de décision après avoir déclaré son conflit d'intérêts, et qu'il a attribué le contrat à la soumission la plus basse.

Remerciements

Je tiens à remercier tout spécialement tous les athlètes qui ont participé à cet examen. Malgré leur réelle et valable préoccupation de représailles, ils ont donné des preuves de manière très sincère, et incité leurs coéquipiers à y participer. Sans leurs témoignages, il aurait été impossible d'avoir un examen si complet. Cela a été pour moi un vrai privilège de rencontrer un groupe de gens si engagés.

² CRDSC, «Conflits d'intérêts dans la prise de décision en sport», pg 1, en ligne :
<<http://www.crdsc-sdrcc.ca/eng/dispute-resource-publications>>.

Peu importe les conclusions ci-dessous, il est important de noter que toutes les personnes que j'ai interviewées, ce qui comprend des athlètes (en activité et à la retraite), des membres du personnel de soutien, des membres du personnel et des entraîneurs de WCL, sont engagées à produire des lutteurs représentant le Canada avec succès.

Je tiens aussi à exprimer ma gratitude à Ryan Hilborn qui a arrangé toutes les entrevues, pris des notes, ébauché les déclarations des témoins, et contribué à la rédaction de ce rapport. Je n'aurais pas pu accomplir une si grande tâche sans son aide.

A. Relations sexuelles

J'ai découvert ce qui suit au sujet des relations sexuelles au sein de WCL :

- on tolère de longue date les relations sexuelles entre les entraîneurs nationaux, les athlètes membres de l'équipe nationale et le personnel de WCL;
- le *Code de conduite* actuel permet ces types de relations;
- pratiquement tous les athlètes et les entraîneurs qui n'ont pas de relations sexuelles avec leurs athlètes sont opposés aux relations impliquant des entraîneurs et des athlètes;
- ces relations créent un conflit d'intérêts quand les entraîneurs et le personnel sont impliqués dans des relations entre eux ou avec des athlètes;
- ces relations minent la confiance que les athlètes et les entraîneurs ont dans leur ONDS;
- ces relations exposent les athlètes à la possibilité d'être harcelés sexuellement;
- les relations impliquant du personnel et des entraîneurs entre eux ou avec des athlètes devraient être interdites parce qu'elles créent une perception de conflit d'intérêts;
- il n'existe aucun mécanisme de rapport que les athlètes ou les entraîneurs peuvent utiliser s'ils ont besoin de rapporter un incident de harcèlement ou d'abus;
- on doit mettre en oeuvre un tel mécanisme de rapport.

J'ai indiqué ci-après les raisons de ces conclusions.

Code de conduite

WCL permet des relations intimes et sexuelles entre les athlètes, les entraîneurs et les membres du personnel tant que les personnes participant à ces relations ont plus de dix-huit ans et qu'il n'y a pas de déséquilibre significatif de pouvoir entre elles.

En lutte, il n'est pas inhabituel que des entraîneurs aient des relations sexuelles avec des athlètes, et ce dans tous les coins du pays. Il est surprenant que le *Code de conduite* permette divers types de relations et notamment : des relations entraîneur à athlète, des relations entraîneur à entraîneur, des relations entraîneur à membre du personnel, et des relations membre du personnel à membre du personnel, dans lesquelles les participants ont plus de dix-huit ans et il n'y a pas de déséquilibre «significatif» de pouvoir entre eux.

Le *Code de conduite* stipule que :

- *Les participants doivent s'abstenir d'avoir des relations sexuelles ou une intimité sexuelle de quelque sorte que ce soit, avec tout(e) autre participant(e) auquel ou à laquelle ils ont accès dans l'environnement sportif si ce dernier ou cette dernière a moins de 18 ans. Si le ou la participant(e) a 18 ans ou plus et qu'il existe un déséquilibre de pouvoir dans la relation entre les participants, pouvant raisonnablement mettre en péril la prise de décisions, étant donnée l'existence ou la nature des relations sexuelles ou de l'intimité sexuelle, il est obligatoire de les dévoiler par écrit, afin de permettre leur évaluation et la mise en oeuvre des mesures appropriées.*

Cet article du *Code de conduite* codifie des relations qui existent traditionnellement au sein de WCL. Ceci est compris aussi bien par les entraîneurs que par les athlètes qui reconnaissent que ces types de relations créent des perturbations et des distractions. Un athlète a noté que :

Le libellé relatif au harcèlement sexuel est problématique. Mais le mécanisme de rapport pour les plus de dix-huit ans est vague. Il n'indique pas à qui ils doivent rapporter leur relation, ni quelles seront les procédures. Cet article établit une culture qui n'existe nulle part ailleurs. La politique est problématique.

La plupart des athlètes interviewés n'étaient pas conscients que cette modalité existe dans leur *Code de conduite*. Quand on leur a demandé de lire cette clause, beaucoup d'entre eux étaient outrés et perturbés par cet article, et ils pensaient que les relations entre entraîneurs et athlètes ne devraient pas être permises. Beaucoup d'athlètes et quelques entraîneurs pensent que l'article en question a été ajouté pour protéger les athlètes et entraîneurs qui sont déjà engagés dans une relation, mais qu'il ne protège pas les athlètes de futurs types de comportements prédateurs.

Cette clause crée manifestement un potentiel de conflit d'intérêts.

1) Relations entre des entraîneurs nationaux et des athlètes

Dans l'ensemble, les entraîneurs et les athlètes ont pratiquement été unanimes à exprimer leur désapprobation à l'idée de relations sexuelles entre des entraîneurs et des athlètes. Un entraîneur a déclaré :

Si j'ai un adjoint, je ne pense pas qu'il soit éthique ou approprié d'avoir une relation sexuelle avec lui. Cela crée la perception que mes décisions sont influencées par cette relation, et cela mine la perception que les décisions sont prises en toute impartialité. C'est égoïste et ne devrait pas être permis.

Un athlète a dit :

Je pense que la relation entraîneur à athlète est dégoûtante à cause de la dynamique du pouvoir.

Un autre entraîneur a déclaré :

Quand l'entraîneur d'un programme national arrive à une séance d'entraînement, les athlètes vont se forcer davantage à cause de la présence de cet entraîneur national - car tous les athlètes l'admirent et ils veulent se faire remarquer par l'entraîneur national. Les enfants, et en particulier les filles, sont vulnérables pour l'entraîneur national. Les entraîneurs nationaux ont beaucoup de pouvoir.

Dans les rares cas où la relation sexuelle entraîneur à athlète était approuvée, l'approbation venait d'athlètes plus jeunes. Ces jeunes athlètes croyaient qu'il n'y avait pas de problème tant que l'athlète était âgé de plus de dix-huit ans. Mais on doit remarquer que dans pratiquement tous les cas impliquant des athlètes de plus de 18 ans, ils désapprouvaient presque tous ces relations.

Selon beaucoup des personnes interviewées, les relations sexuelles entraîneur à athlète créent une perception de conflit d'intérêts. Quand on leur a demandé s'ils pensaient qu'il pouvait y avoir un conflit d'intérêts, les personnes interviewées avaient tendance à déclarer qu'elles croyaient que la relation pouvait faire en sorte qu'un entraîneur favorise l'athlète qui est en relation avec un entraîneur de niveau national. Ceci pourrait arriver par des moyens subtils d'influencer la sélection de l'équipe.

Les officiels au sein de WCL ont adopté le point de vue que la sélection de l'équipe était un processus objectif uniquement basé sur les résultats. Cependant, il y a diverses manières dont les entraîneurs peuvent influencer les critères «objectifs». On m'a expliqué plusieurs manières dont les entraîneurs pouvaient influencer les carrières d'athlètes préférés. Un entraîneur m'a dit :

Si un entraîneur national favorise un athlète, cet athlète peut être placé dans un plus grand nombre d'équipes pour des compétitions, emmené à plus de compétitions, et il voyagera davantage. Cela peut mener à des places au sein des équipes nationales, ce qui entraîne

du financement.

Un autre entraîneur a déclaré :

Il est possible qu'un entraîneur demande au principal rival d'un athlète favori de changer de catégorie de poids, ce qui peut inclure demander à un athlète de concourir dans une catégorie de poids qui ne lui convient pas physiquement. Les entraîneurs peuvent avoir un certain contrôle sur l'établissement des têtes de série des tournois, et ils peuvent classer les lutteurs en tête de série d'une manière qui rend le tournoi plus ou moins difficile pour un lutteur.

En général, les répondants reconnaissaient que les entraîneurs ont des athlètes favoris pour tout un ensemble de raisons. La plupart des motifs donnés par les entraîneurs pour avoir des athlètes favoris sont liés à l'éthique de travail et à la réussite. Cependant, quand un entraîneur a une relation avec un athlète, cela crée la perception que cet athlète est favorisé à cause de sa relation intime avec l'entraîneur. Par conséquent, les athlètes, tout comme les entraîneurs, avaient plus de chances de contester la décision d'un entraîneur concernant la sélection de l'équipe, le financement, et l'attention que l'entraîneur accorde à l'athlète.

Un athlète a décrit la situation d'un autre athlète engagé dans une relation sexuelle avec un entraîneur. Cet autre athlète travaillait fort, était talentueux et recevait beaucoup d'attention. Mais la personne interviewée se demandait si l'autre athlète avait davantage de succès parce qu'il bénéficiait de plus de conseils d'entraînement en raison de sa relation intime avec l'entraîneur. Ceci, à son tour, amenait la personne interviewée à se demander si l'attention accordée à cet athlète lui était donnée parce qu'il le méritait ou plutôt parce que l'entraîneur «ciblait» cet athlète pour une relation sexuelle.

Quand des athlètes se pensent la cible d'un entraîneur, cela peut leur rendre les entraînements avec cet entraîneur inconfortables. La lutte est un sport physique où les athlètes et les entraîneurs sont en contact étroit. Les athlètes doivent pouvoir faire confiance à leur entraîneur et notamment avoir confiance que leur entraîneur ne les cible pas pour une relation sexuelle. Une athlète a raconté l'histoire suivante :

Nous étions à une compétition internationale, et j'étais en train de prendre un verre, et c'est alors que l'entraîneur m'a mis la main sur la cuisse. J'ai gelé parce que j'ai pensé qu'il avait pu dire à un des entraîneurs que j'étais une «bitch». J'étais gelée sur place et je ne savais pas quoi faire parce que c'était l'ami de mon entraîneur.

Les athlètes doivent aussi respecter leurs entraîneurs. Les athlètes disent souvent qu'ils trouvent difficile d'à la fois respecter leurs entraîneurs et leur faire confiance. Les athlètes ont exprimé des sentiments similaires quand on leur a demandé de commenter le *Code de conduite* de WCL et son point de vue en ce qui concerne les relations.

Les personnes que j'ai interviewées, aussi bien les entraîneurs que les athlètes, ont reconnu qu'il y avait un déséquilibre naturel de pouvoirs entre un entraîneur et un athlète. Les entraîneurs de l'équipe nationale ont un pouvoir énorme sur les athlètes qui ont des aspirations olympiques. Un entraîneur a décrit comment les athlètes ont tendance à se forcer davantage pour capter l'attention des entraîneurs nationaux. Cet entraîneur a décrit comment cela rend les athlètes vulnérables vis-à-vis des entraîneurs nationaux. Une autre personne interviewée a décrit comment les athlètes «sont prêts à faire pratiquement n'importe quoi» quand ils aspirent à faire partie de l'équipe olympique.

La plupart des personnes interviewées ont fait la distinction entre les athlètes qui ont récemment

pris leur retraite et qui sont devenus entraîneurs de club tandis que leur partenaire continuait à lutter pour le même club, et les entraîneurs nationaux impliqués dans le programme de l'équipe nationale. Beaucoup des personnes interviewées ne pensaient pas que le premier type de relation impliquait un déséquilibre de pouvoir. Plutôt, beaucoup des personnes interviewées pensaient qu'il n'y a un déséquilibre de pouvoir que lorsqu'on pouvait considérer qu'un entraîneur contrôlait des éléments de la sélection et du financement de l'équipe. Cependant, les athlètes qui étaient dans une relation avec leur entraîneur ont reconnu qu'il valait mieux que leur partenaire ou conjoint n'entraîne qu'au niveau du club.

2) Relations entraîneur à entraîneur

Il y a aussi la perception qu'une relation entraîneur à entraîneur crée un conflit d'intérêts. Beaucoup de personnes interviewées pensent qu'il existe un parti pris qui accorde un avantage injuste aux athlètes d'un des centres d'entraînement nationaux à cause de la relation entre l'entraîneur international et l'entraîneur du centre d'entraînement.

Une des personnes interviewées a résumé cette situation comme suit :

La relation fait en sorte qu'il est très difficile que les gens perçoivent que la prise de décisions est impartiale. Lorsque les critères de sélection sont conçus d'une certaine manière, est-ce que c'est pour avantager un certain centre?

Un autre entraîneur a déclaré :

C'est un conflit d'intérêts. L'entraîneur du centre national était engagé dans ce type de relation avec son athlète, et cet athlète est maintenant entraîneur national, ce que beaucoup d'entraîneurs des centres d'entraînement n'apprécient pas du tout. Cet entraîneur national utilise son pouvoir à mauvais escient et cela se reflète dans le recrutement, le financement, la composition des équipes aux compétitions internationales, et cela joue un rôle important dans les résultats de l'Association nationale.

Même si certains perçoivent que les décisions prises par l'entraîneur international avantagent le centre d'entraînement, d'autres perçoivent le contraire, à savoir que l'entraîneur international se distancie activement des athlètes du centre d'entraînement aux tournois nationaux et internationaux afin d'éviter toute apparence de favoritisme. Les deux entraîneurs ont déclaré dans leurs entrevues que leur relation n'avait aucune incidence sur leur capacité de faire leur travail.

Cependant, il est raisonnable qu'il y ait une perception de conflit d'intérêts, et cette perception demeure. Le fait même que cette relation existe amène les athlètes et les entraîneurs de tous les centres à remettre en question le processus de prise de décisions.

Pendant une entrevue, quelqu'un a déclaré que les entraîneurs plaident le cas de leurs athlètes lorsqu'il y a ambigüité dans les critères de sélection. Cela crée la perception que l'entraîneur du centre d'entraînement se sert de sa relation pour plaider le cas de son centre et de ses athlètes. Il y a aussi la perception qu'à cause de leur relation, l'entraîneur international est incapable de sanctionner l'entraîneur du centre d'entraînement si c'est nécessaire.

D'autres conflits d'intérêts provoqués par des relations entraîneur à entraîneur ont été portés à mon attention. Une personne interviewée a déclaré qu'elle pensait qu'un entraîneur divulguait des informations confidentielles sensibles à l'entraîneur avec lequel il était en relation. Cette situation serait un conflit d'intérêts et un abus de pouvoir de la part de l'entraîneur.

Les athlètes ont également déclaré que quand les entraîneurs étaient engagés dans une relation sexuelle avec un autre entraîneur, cette relation risquait de perturber la concentration de l'athlète. Certains athlètes ont expliqué que lorsque les entraîneurs se disputent, cette énergie est présente dans la salle d'entraînement. Même si un entraîneur a expliqué qu'il était possible que ce ne soit pas la relation qui était négative, mais d'autres éléments de la vie de l'entraîneur qui influençaient son humeur, les athlètes croient néanmoins que c'est la relation elle-même qui est la cause de l'humeur de l'entraîneur.

D'autres athlètes ont décrit comment dans une relation, il y a deux entraîneurs qui luttent souvent l'un contre l'autre dans la salle d'entraînement, et comment cela les rend inconfortables. Un athlète a été jusqu'à dire que «cela ressemble à des préliminaires bizarres».

3) Relations entraîneur à membre du personnel

Comme dans les types de relations cités précédemment, les relations entraîneur à membre du personnel créent des conflits d'intérêts perçus et potentiels, et les athlètes et les membres de la communauté de la lutte en général les perçoivent comme tels.

Il y a des rumeurs persistantes à l'effet qu'un membre du personnel du bureau national a une relation avec un entraîneur d'un centre de haute performance. Nous avons fait enquête à propos de ces rumeurs, et nous n'avons pas pu confirmer ce fait. Les deux personnes qui se trouvent au coeur de cette rumeur ont nié être engagées dans une relation sexuelle. Cependant, le fait que WCL permette ce type de relation dans son *Code de conduite* autorise ce genre de rumeur à se développer, et cela influence toutes les décisions prises par WCL. Comme dans le cas des relations entraîneur à entraîneur, les personnes interviewées perçoivent que cet entraîneur a pu utiliser sa relation avec le membre du personnel pour exploiter les ambiguïtés des critères de sélection et plaider le cas de ses athlètes et de son centre d'entraînement.

Un athlète a décrit comment il avait communiqué avec un membre du personnel de WCL pour se plaindre de harcèlement sexuel de la part d'un entraîneur national. Cet athlète croit que ce membre du personnel a divulgué à cet entraîneur cette information relative à la plainte de l'athlète, et que l'entraîneur a alors agi au détriment de l'athlète suite à cette information. Cet athlète prétend que ce membre du personnel ne lui avait pas divulgué sa relation sexuelle avec cet entraîneur.

4) Relations membre du personnel à membre du personnel

Ces relations créent aussi des conflits d'intérêts perçus ou potentiels. Une personne interviewée a signalé que les relations au sein de l'organisation nationale minaient son indépendance. Ces relations risquent de nuire à l'image de l'ONDS dans son ensemble aux yeux des entraîneurs et des athlètes.

Recommandations

- i) Interdire les relations sexuelles entre les entraîneurs nationaux et les athlètes**
- ii) Interdire les relations sexuelles entre les entraîneurs nationaux et d'autres entraîneurs**
- iii) Interdire les relations sexuelles entre les entraîneurs nationaux et les membres du personnel de WCL**
- iv) Interdire les relations sexuelles entre les membres du personnel et d'autres membres du personnel**
- v) Interdire les relations sexuelles entre les membres du personnel et les athlètes**

Je recommande que WCL interdise les relations sexuelles entre ces groupes à cause des conflits d'intérêts qu'elles créent.

Le fait même que WCL autorise ces types de relations fait perdre aux athlètes leur confiance et leur respect envers leurs entraîneurs, et les entraîneurs et les athlètes perdent confiance en l'organisation.

Une interdiction des relations de ce type contribuerait à restaurer la confiance des athlètes en l'organisation. Il existe une perception que la politique actuelle sur les relations sexuelles au sein de WCL a été élaborée au bénéfice des entraîneurs qui sont en relation avec des athlètes, d'autres entraîneurs ou des membres du personnel. Cette perception a beaucoup nui à l'image de WCL aux yeux de beaucoup de gens de la communauté de la lutte.

Le *Code de conduite* actuel, qui autorise ce genre de relations, pourrait conduire WCL à des poursuites pour harcèlement sexuel. Il procure aussi aux athlètes des motifs faciles pour faire appel de toutes les sélections au sein de l'équipe. Quand un athlète sélectionné au sein de l'équipe nationale est en relation avec un entraîneur national, il y a un conflit d'intérêts manifeste.

Ce changement proposé de politique concernant le *Code de conduite* a amené plusieurs personnes interviewées à soulever plusieurs scénarios. Certaines ont déclaré qu'elles pensaient que les gens de la communauté de la lutte continueraient à avoir des relations, mais que ce sera en secret. En fait, une interdiction totale aura l'effet inverse. Une telle interdiction enverra aux athlètes, aux entraîneurs et aux membres du personnel le message que ces types de relations sont interdits, et qu'il faut par conséquent ne pas les envisager.

Certains pensent qu'avoir une politique qui interdit les relations est inconstitutionnel et en violation de leurs droits de la «Charte». Cependant, ces types de relations sont interdits dans beaucoup de professions et de lieux de travail. D'autres ONDS ont des politiques interdisant les relations, et notamment Alpine Canada Alpin, qui a élaboré sa politique suite à ses propres problèmes de harcèlement sexuel. En lutte, l'Association de lutte amateur de l'Alberta a interdit ces relations.

B. ABUS SEXUELS

Cet examen a été provoqué par des allégations d'abus sexuels émises par deux parties anonymes qui ont déposé une plainte au programme *À nous le podium* (ANP), au Ministre des sports, et à WCL. L'examen spécifique de ces plaintes ne faisait pas partie de mon mandat. Cependant, en me basant sur mes entrevues, je pense que ces allégations ont une certaine validité. On devrait donc les étudier plus en détails.

Dans le cadre de cet examen, on n'a pas porté à mon attention de preuves d'exploitation sexuelle de mineurs de la part d'entraîneurs en activité de WCL, mais je conclus qu'il n'y a pas suffisamment de mesures de protection pour protéger les mineurs. Pour l'instant, ni les entraîneurs et ni quiconque d'autre qui s'occupe des athlètes et des équipes n'est dans l'obligation de passer une vérification du secteur vulnérable. Cela laisse les jeunes et les athlètes vulnérables exposés aux risques que quelqu'un ayant des antécédents d'abus sexuel puisse les entraîner.

De plus, il n'existe aucune base de données qui indique que quelqu'un est en règle avec sa propre association provinciale. Par conséquent, les entraîneurs et les athlètes qui n'ont pas le droit de participer dans une province ou dans une région peuvent aller exercer ailleurs.

Alpine Canada Alpin (ACA) a récemment été confrontée avec une telle situation, et elle a élaboré une liste de nouvelles politiques que WCL pourrait consulter à titre informatif. Parmi les recommandations formulées par ACA, notons :

- vérification obligatoire des antécédents pour tous les membres du personnel et les entraîneurs de ACA;
- vérification obligatoire des antécédents pour tous les entraîneurs actifs de membres de ACA-Entraîneurs de ski canadiens (CSC);
- création d'une politique de sécurité dans le sport pour les moins de 18 ans;
- incorporation du critère de la «règle de deux» à la politique de sécurité dans le sport pour les moins de 18 ans de ACA;
- examen annuel de toutes les politiques de sécurité;
- mises à jour annuelles de la base de données des entraîneurs de ACA-CSC pour que tous les partenaires (associations provinciales et clubs) aient accès à une plaque-tournante centralisée indiquant le statut des entraîneurs membres de ACA-CSC afin d'assurer qu'ils ont satisfait aux exigences pour avoir leur licence, y compris avoir passé une vérification des antécédents, avoir signé le *Code de conduite* des entraîneurs, et pour identifier les entraîneurs qui ont enfreint le *Code de conduite* des entraîneurs.

Recommandations

- i) Vérification du secteur vulnérable obligatoire pour tous les membres du personnel et les entraîneurs de WCL**
- ii) Vérification du secteur vulnérable obligatoire pour tous les membres du personnel et les entraîneurs des associations provinciales;**
- iii) Création d'une base de données des entraîneurs et des athlètes afin d'assurer qu'ils ont satisfait aux exigences pour être licenciés, y compris avoir passé une vérification des antécédents, avoir signé le *Code de conduite* des entraîneurs, et pour identifier les entraîneurs qui ont enfreint le *Code de conduite* des entraîneurs;**
- iv) Application de la «règle de deux» aux situations des athlètes de moins de 18 ans;**
- v) Il devrait y avoir un examen annuel de toutes les politiques en matière de sécurité;**
- vi) Il devrait y avoir un examen indépendant des allégations faites par les deux parties anonymes à ANP, au Ministre des sports et à WCL.**

C. Problèmes identifiés dans le domaine de l'entraînement

Pendant cet examen, les participants ont fait des allégations liées à des violences physiques, des violences verbales, et des abus sexuels. J'ai conclu que :

- il existe des habitudes de violences physiques qui sont devenues la norme;
- il existe des habitudes de violences verbales de la part des entraîneurs à l'égard des athlètes;
- il existe des habitudes de violences psychologiques de la part des entraîneurs à l'égard des athlètes;
- l'approche «un modèle convient à tous» de l'entraînement est dépassée;
- le sexisme est une composante normale de la lutte dans certains gymnases;
- les nouveaux entraîneurs ne sont pas systématiquement certifiés.

Vous trouverez ci-dessous les raisons de mes conclusions.

1) Violences physiques

Les athlètes ont fait des allégations à l'effet que des entraîneurs battent, agrippent et poussent des athlètes. Nous avons enquêté sur ces allégations et conclu qu'elles étaient véridiques. Ces violences physiques sont souvent déguisées en entraînement quand un entraîneur est frustré par un athlète.

Les athlètes et les entraîneurs ont décrit des situations où des entraîneurs défoulaient leur colère ou leur frustration sur un athlète en s'entraînant à un contre un avec lui et en se montrant trop agressif, au point de faire mal à l'athlète. C'est dans ce contexte à un contre un que les entraîneurs commettent des actes comme écraser la figure de l'athlète sur le tapis, les pousser contre le mur, ou leur donner des coups.

Lors d'un incident impliquant un entraîneur d'un centre national et un athlète aux Jeux olympiques de 2008, l'entraîneur en question a frappé l'athlète. Cet incident a été capté par la télévision internationale. Dans le cadre de cet examen, nous n'avons pas examiné à nouveau cet incident pour déterminer ce qui s'était passé. Cependant, cet incident est encore important parce que les personnes interviewées s'y sont encore constamment référées et qu'elles le considéraient comme la norme par rapport à laquelle toutes les autres allégations ou cas de violences physiques étaient mesurées.

À l'extérieur de la lutte canadienne, dans le grand public, cet incident a été repris par les médias nationaux et il est devenu un embarras pour l'entraîneur et l'athlète impliqués, ainsi que pour la lutte en général. Peu importe les remords exprimés par l'entraîneur après le fait, la perception que WCL n'a pas suffisamment sanctionné cet entraîneur existe. Et ceci a engendré une autre perception à l'effet que WCL a accepté et normalisé ce type d'agressivité chez les entraîneurs. La perception est qu'un entraînement agressif «*cadre avec les paramètres de la lutte*», comme le dit un athlète.

La description faite par un athlète d'une situation où son entraîneur l'a poussé démontre à quel point ce type de violence physique est devenu la norme. Cet athlète décrit comment son entraîneur est devenu frustré à son égard, et comment l'entraîneur «sur le tapis» l'a poussé et a continué à le pousser jusqu'à ce qu'il soit acculé contre le mur. Cet athlète a indiqué qu'il était très ébranlé à ce moment-là. Et l'athlète a également indiqué qu'il n'a même pas pensé à rapporter l'incident car, malgré le fait qu'il était secoué, il croyait, et croit encore, que c'est un volet normal de la lutte, «*en*

partie parce que notre sport est un sport de combat et que les entraîneurs essaient de nous rendre plus durs.»

Une autre forme de violence physique est l'«appât du requin» / «roi du tapis», qui est un outil d'entraînement fréquent dans les clubs de lutte, mais on a signalé qu'un entraîneur utilisait l'«appât du requin» / «roi du tapis» comme un outil pour punir les athlètes dont il n'était pas content. L'entraîneur en question demandait aux athlètes de lutter au centre d'un groupe jusqu'à ce qu'ils ne soient plus capables physiquement de lutter. On s'attend à ce que l'athlète lutte le plus fort qu'il peut avec son adversaire, et s'ils ne donnent pas leur maximum, ils sont punis ou menacés de l'être en prenant la place de leur adversaire sur le tapis ou au centre du cercle. L'entraîneur en question a aussi forcé un athlète à être au milieu du cercle pour l'«appât du requin» / «roi du tapis», même si l'athlète en question revenait tout juste de blessure et pleurait.

Plusieurs personnes interviewées ont déclaré que le même entraîneur avait choisi des athlètes pour démontrer des techniques parce que quelque chose s'était produit «hors de la séance d'entraînement». On m'a donné des exemples de cet entraîneur donnant des coups à un athlète en l'approchant de manière trop agressive lors d'une démonstration d'une face croisée ou en le projetant au sol en démontrant une technique comme un envoyé au tapis, ou bien se servir de cette technique pour frapper l'athlète sur l'arrière de la tête ou sur le cou avec le poing fermé au lieu de la main en crochet. L'athlète en question a pu différencier cette méthode trop agressive d'entraînement de celle utilisée par son entraîneur suivant, et décrit les deux styles d'entraînement comme extrêmement différents.

Une autre violence physique exercée par cet entraîneur sur ses athlètes consiste à les faire courir jusqu'à ce qu'ils vomissent, puis les faire forcer encore davantage. Selon une personne interviewée, cet entraîneur se servait de cette méthode pour punir les athlètes, et aussi comme outil normal d'entraînement. Cette pratique était courante chez les joueurs de football américains, mais elle est maintenant interdite. Cette pratique pourrait entraîner une accusation d'homicide si un athlète mourait pendant son exécution.

On a montré à plusieurs personnes interviewées un extrait vidéo d'un entraîneur frappant un athlète avec une serviette, et on leur a demandé leur réaction. Certains d'entre eux ont déclaré qu'ils n'avaient pas de problème avec ce genre d'interaction entre un entraîneur et un athlète, et que cela faisait normalement partie de la lutte. Mais après réflexion, la plupart des personnes interviewées ont pensé que cette interaction paraissait mal et qu'elle n'avait peut-être plus sa place dans le monde de la lutte.

Apparemment, les athlètes pensent que les entraîneurs imposaient de telles violences physiques à leurs athlètes afin de les intimider physiquement. Et beaucoup d'entre eux ont décrit à quel point ils se sentaient impuissants à réagir ou à se défendre. C'est à cause du pouvoir que les entraîneurs exercent sur leurs athlètes. Beaucoup d'athlètes ont également indiqué qu'ils avaient le sentiment que leurs entraîneurs sont pour eux des membres de leur famille, comme un genre de parent. Par conséquent, il devient pour eux plus difficile de parler de cette violence.

Un autre cas d'intimidation physique dont j'ai entendu parler est celui d'un entraîneur qui a fracassé les lunettes d'un athlète. Cet athlète avait mis ses lunettes sur une chaise pendant qu'il luttait. Et quand l'entraîneur est devenu frustré contre cet athlète, il a fracassé ses lunettes.

2) Violences verbales

Plusieurs personnes interviewées ont réagi à la vidéo montrant un entraîneur frapper une athlète avec une serviette en disant qu'ils ne s'inquiétaient pas trop que l'athlète ait été frappée avec une serviette, mais plutôt de la manière dont l'entraîneur criait après elle quand elle a été poussée hors du cercle et a dû concéder un point. Pour ces personnes interviewées, le problème principal était que l'entraîneur criait après l'athlète. Une personne interviewée a indiqué que dans certains combats, quand l'athlète est mené, il ne veut plus retourner dans son coin avec l'entraîneur.

Plus souvent qu'autrement, les personnes interviewées ont signalé que le problème plus général est la violence verbale de la part des entraîneurs à l'endroit de leurs athlètes pendant les séances d'entraînement,

ainsi que pendant et après les combats. Des athlètes ont décrit des expériences où l'entraîneur remettait constamment en question leur engagement envers la lutte, et où il leur demandait s'ils «adhéraient» à son programme.

Certains entraîneurs vont dire à leurs athlètes qu'ils ont «lutté comme de la merde». Certains entraîneurs vont dire à leurs athlètes qu'ils sont «gros», «paresseux» et «qu'ils ne servent à rien». Un autre entraîneur a envoyé un texto à un athlète après une défaite pour lui dire "You fucking suck" («t'es nul à chier»).

Des athlètes ont décrit des expériences de discussions après un combat où des entraîneurs ont dit à leur athlète qu'il devrait être très embarrassé par le résultat du combat. Une personne interviewée a indiqué que ce type de comportement privait les athlètes du temps pendant lequel ils pourraient réfléchir à leur combat et apprendre de leurs réussites et de leurs échecs sur les tapis pour ainsi progresser en tant qu'athlète. Au lieu de leur laisser ce temps de réflexion, l'entraîneur impose à ces athlètes un traitement négatif qui les fait se placer sur la défensive.

Un autre athlète a remarqué que :

«Ce serait un grand pas en avant s'ils nous voyaient comme des êtres humains. Ils nous crient après et nous injurient. Ils ne nous voient pas comme des êtres humains. Il n'y a aucune autre profession dans le monde où on peut traiter les gens comme ça. Je comprends que les athlètes doivent être motivés, mais là, ça va trop loin!»

3) Violences psychologiques

Il s'agit de la forme de violence la plus souvent décrite.

Beaucoup d'entraîneurs ont coutume de démolir un athlète dans le but de le reconstruire. L'idée sous-jacente de cette pratique est que les athlètes sont brisés sur les plans physique, émotif et psychologique, puis qu'ils commencent à se reconstruire en plus fort. Cela a pour objectif de bâtir la confiance de l'athlète.

Un entraîneur a déclaré ce qui suit :

À titre d'entraîneurs nous avons la capacité de bâtir des gens et de les démolir. En tant qu'entraîneur de lutte, il y a un volet qui consiste à démolir les lutteurs, puis à la reconstruire plus forts, et à renforcer leur confiance en eux. Mais nous avons aussi la capacité de les démolir et de les maintenir dans cet état.

Pendant les entrevues avec les athlètes et avec les entraîneurs, il est devenu clair que les entraîneurs démolissent leurs athlètes sans nécessairement les reconstruire. On peut aussi prétendre que cette philosophie ne fonctionne même pas. Certains athlètes, et surtout ceux qui sont en fin de carrière, ont plus tendance à qualifier ce type de pratique d'entraînement comme de l'abus psychologique ou émotif. Beaucoup d'athlètes ne savaient pas bien, surtout au moment où cela se produisait, si leur entraîneur avait un objectif dans ce type de comportement ou dans sa manière de les traiter. Cette philosophie de l'entraînement a été utilisée parfois avec succès par le passé, mais, comme l'ont fait remarquer de nombreuses personnes interviewées, il s'agit d'une philosophie d'entraînement «de la vieille école». Le fait que les athlètes soient démolis et laissés tels quels sans avoir pu se reconstruire est une préoccupation très grave.

Cela ne veut pas dire que tous les athlètes quittent le programme en étant détruits sur le plan psychologique. J'ai été particulièrement impressionné par la force, la détermination et le caractère résolu des athlètes de WCL. En fait, plusieurs athlètes partagent le sentiment qu'ils ont obtenu beaucoup de leur succès malgré leur entraîneur et pas toujours grâce à lui.

Les entraîneurs qui pratiquent le style d'entraînement de démolir l'athlète pensent en majorité que les athlètes qui ne répondent pas bien à cette pratique sont faibles et paresseux. Ce n'est pas vrai. Les athlètes de haute performance comprennent le niveau d'effort qui est requis pour réussir. La plupart d'entre eux, si ce n'est tous, sont prêts à relever les défis physiques inhérents à la lutte. Il y a même certaines des personnes interviewées qui minimisaient les effets d'être frappés ou crié après en déclarant que cela fait partie de la lutte.

Manifestement, tous les entraîneurs affiliés à WCL souhaitent que leurs athlètes réussissent et soient les meilleurs lutteurs du monde. Mais il n'est pas certains que tous les entraîneurs ont les meilleurs intérêts de leurs athlètes en tête. Apparemment, certains entraîneurs se servent de leur pouvoir pour exercer un certain contrôle sur la vie de leurs athlètes. Dans un des centres d'entraînement, il est complètement interdit d'entretenir des liaisons amoureuses, et que les athlètes sortent avec un autre athlète ou avec quelqu'un d'extérieur au centre. L'entraîneur en chef de ce centre contrôle la quantité de rapports sociaux que les athlètes ont hors de la lutte. Cet entraîneur suggère aux athlètes les parcours qu'ils devraient adopter à l'école, et la manière de structurer leurs charges de cours afin de pouvoir passer plus de temps à pratiquer la lutte et à s'entraîner. Certains athlètes ont mentionné que quand ils ont quitté ce gymnase, ils avaient beaucoup de mal à prendre des décisions par eux-mêmes.

Un athlète a expliqué que sa confiance a été détruite par des commentaires émis par un autre entraîneur. Cet athlète avait remporté une compétition internationale importante, mais l'entraîneur a dit à l'athlète et aux autres lutteurs du gymnase qu'il avait seulement gagné parce que le niveau de la compétition n'était pas bon. En réaction à ce commentaire, l'athlète en question a jeté sa médaille d'or.

Un autre outil que les entraîneurs emploient fréquemment est de quitter le coin de leur athlète pendant un combat. Le scénario fréquent est que l'entraîneur devient frustré contre l'athlète pendant le combat. Là encore les athlètes étaient pratiquement unanimes à dire qu'ils n'aimaient pas ce type de pratique. En plus d'être violente sur le plan émotif, elle soulève aussi des préoccupations de sécurité et de santé pour les athlètes qui n'ont plus d'entraîneur pour arrêter le combat ou pour déposer un protêt en cas de mouvement illégal ou dangereux de l'adversaire.

Un athlète a décrit l'impact émotif que peut causer un entraîneur quand il s'en va :
Cela a influé sur ma capacité de lutter. J'étais très émotif.

Une autre personne interviewée a déclaré :
Ce n'est pas bon de faire ça à un athlète. Quand vous faites ça, vous humiliez l'athlète parce qu'il se sent honteux que son idole lui ait tourné le dos.

Et une dernière manière pour les entraîneurs de faire preuve de violence psychologique envers leurs athlètes est de rester silencieux. Beaucoup de personnes interviewées ont expliqué que certains entraîneurs optaient de demeurer silencieux quand ils devenaient frustrés contre leur athlète. Pour un athlète, le silence est presque plus terrifiant que de se faire crier après. Certains entraîneurs s'en vont et refusent de parler à l'athlète tant que celui-ci ne s'est pas excusé pour ce qui est perçu comme avoir mal fait, et ce, que l'athlète ait été en tort ou non. Les périodes de silence varient de jours, semaines, mois ou année, jusqu'à parfois des décennies! Dans pratiquement tous les cas, ce sont les athlètes qui finissent par s'excuser auprès des entraîneurs. Ce sont seulement dans des cas très limités que j'ai appris qu'un entraîneur s'était excusé auprès de ses athlètes.

4) Approche de l'entraînement du type «un modèle convient à tous»

Il est clair que certains entraîneurs appliquent le même style d'entraînement que celui qu'ils ont appris et expérimenté étant jeunes. Il se peut que ces entraîneurs accordent de la valeur à la pratique de démolir l'athlète puis de le reconstruire parce que c'est ce qu'ils ont appris. Certains entraîneurs peuvent penser que crier après leurs athlètes ou les frapper pour les motiver est un style d'entraînement efficace pour tous leurs athlètes parce que c'était efficace quand ils étaient athlètes. Cependant, beaucoup de personnes interviewées reconnaissent apparemment qu'il n'y pas une seule manière uniforme d'entraîner et de tirer le maximum des athlètes.

Un entraîneur a déclaré ce qui suit :

J'ai entendu des entraîneurs dire à leurs athlètes qu'ils avaient lutté comme des merdes. Je pense qu'un entraîneur peut formuler ça de manière différente à ses athlètes, mais c'est là que commence la zone grise. Avec certains athlètes, je peux adopter un autre style. Certains athlètes réagissent bien à la méthode «tendre mais ferme». D'autres sont différents et n'y réagissent pas bien. Les bons

entraîneurs savent qu'ils ne doivent pas traiter tous les athlètes de la même manière.

Une très grande majorité des athlètes souhaitent que leurs entraîneurs les écoutent, et veulent participer à leur développement à titre d'athlètes. Il est clair que beaucoup d'athlètes souhaitent qu'on leur explique pourquoi les choses doivent être faites. Pendant qu'un entraîneur se servait de l'outil «appât du requin» / «roi du tapis» pour abuser les athlètes, un autre entraîneur s'en servait efficacement en limitant le temps qu'un athlète restait sur le tapis. Ce deuxième entraîneur expliquait à ses athlètes pourquoi il les plaçait dans cette situation et comment cela les aiderait dans de futurs combats à gérer des situations sous une grosse pression. L'athlète qui a rapporté cela a déclaré que c'était efficace pour eux parce qu'ils avaient compris pourquoi on leur demandait d'exécuter un certain mouvement ou une certaine action.

5) Formation des entraîneurs

Pour être admissible à devenir entraîneur national, un entraîneur doit avoir son niveau Compétition – Développement. Cependant, beaucoup des entraîneurs en poste actuellement ont atteint cette désignation à cause de leurs années d'expérience et pas grâce à leur niveau de formation. En d'autres termes, ils ont bénéficié d'une «clause grand-père» pour obtenir cette désignation. Même s'il y a des occasions de mettre à jour leur perfectionnement professionnel, on y participe sur une base volontaire. Cela contribue à beaucoup des problèmes qui ont été identifiés jusqu'à présent. Beaucoup d'entraîneurs ne suivent pas de perfectionnement professionnel et continuent à utiliser leurs méthodes «de la vieille école» au lieu de s'adapter. Cela doit changer et la formation devrait être obligatoire pour quiconque souhaite continuer au sein du programme de l'équipe nationale.

6) Formation de nouveaux entraîneurs

Il y a beaucoup de jeunes entraîneurs qui souhaitent intégrer le groupe des entraîneurs nationaux et WCL ne puise pas dans ce potentiel

Plusieurs jeunes entraîneurs et athlètes souhaitant devenir entraîneurs ont rapporté que les séances de formation des entraîneurs ont été annulées à la dernière minute, ou pas organisées du tout. Le motif donné pour cette annulation de cours de certification d'entraîneurs est que pratiquement tous les entraîneurs inscrits n'avaient pas les prérequis nécessaires pour pouvoir suivre le cours, et qu'on pourrait donner un certain financement aux entraîneurs qui ont été affectés par cette annulation.

Cette lacune à certifier de nouveaux jeunes entraîneurs cause des problèmes à WCL. Récemment, les exigences de certification ont été appliquées strictement. Les motifs de l'application stricte des exigences minimales de certification sont extrêmement importants pour la professionnalisation du réservoir d'entraîneurs, mais à cause de cela on a refusé l'accès au tapis à plusieurs jeunes entraîneurs lors de tournois. Si WCL n'offre pas davantage de cours de formation des entraîneurs, cela crée la perception que WCL tente de limiter le nombre de jeunes entraîneurs afin de protéger les entraîneurs qui ont déjà leur certification. Cela signifie que les plus vieux entraîneurs, qui ont bénéficié de la «clause grand-père», n'ont pas d'incitation à se recycler.

Ce manque de certification signifie aussi que WCL ne bénéficie pas de l'apport des jeunes entraîneurs et de leurs idées nouvelles. Je ne dis pas cela pour suggérer que les idées des vieux entraîneurs sont déficientes, mais, pour que le sport puisse progresser, il doit pouvoir adopter de nouvelles idées. De plus, cela procure aux plus vieux entraîneurs la possibilité d'être des mentors pour les entraîneurs plus jeunes, et permet aux jeunes entraîneurs d'assumer davantage de leadership sur les tapis.

Un jeune entraîneur a expliqué le besoin d'intégrer des jeunes entraîneurs comme suit :

Il faut que davantage d'anciens athlètes s'impliquent comme entraîneurs. Dans ma génération, quelques-uns d'entre nous sont devenus entraîneurs. Mais dans la génération précédente, pratiquement aucun. Ils sont passés à leur nouvelle carrière.

7) Participation des entraîneurs à des activités de type bizutage

Dans les centres d'entraînement, il est fréquent que les athlètes fêtent leurs anniversaires en faisant des

activités appelées les «*Birthday Beats*» («Tabassages d'anniversaire») dans un centre ou les «*Birthday Bumps*» («Coups d'anniversaire») dans un autre. Dans le centre où on pratique les «*Birthday Beats*», on a décrit cette activité comme suit :

[Un centre] organise des «Birthday Beats» en maintenant quelqu'un au sol pendant que tout le monde se rue dessus et le presse au sol. Parfois, on baisse son short et on lui donne des tapes sur les fesses. C'est une tradition dans [ce centre]. Si tu es dans la pièce et que ton anniversaire est un jour d'entraînement, tu sais que ça va t'arriver.

Les personnes interviewées ont rapporté que dans ce centre, les entraîneurs participent à l'administration des «*Birthday Beats*». La plupart des athlètes ne pensent pas que c'est un problème, et décrivent cette activité comme «ludique». Cependant, il y a eu un incident impliquant un entraîneur qui a dépassé les bornes pendant cette activité. On m'a aussi rapporté des situations où certains athlètes ont frappé d'autres athlètes trop fort.

On peut percevoir cette pratique comme un rituel de bizutage, et ce n'est pas une pratique acceptable. Les athlètes peuvent trouver une meilleure manière de célébrer leurs anniversaires. Je suis conscient que suite à cet examen, un entraîneur a mis fin à cette pratique. Il n'est pas clair s'il l'a fait parce qu'il savait que ce n'est pas une pratique acceptable, ou s'il voulait que les athlètes me disent dans le cadre de cet examen que cela ne se produisait plus.

8) Entraîneurs communiquant avec des athlètes

Des athlètes se sont plaints qu'un entraîneur communiquait avec eux à n'importe quelle heure de la journée. Cet entraîneur appelait les athlètes au milieu de la nuit quand il était saouïl, sur le téléphone portable de l'athlète ou par d'autres moyens officieux de communication. Un athlète s'est plaint parce qu'il trouvait cela inapproprié. Un autre athlète a expliqué que ces appels tard la nuit constituaient du harcèlement sexuel. Il doit y avoir une politique régissant quand et comment les entraîneurs peuvent communiquer avec les athlètes, afin de pouvoir prévenir ce genre d'incident.

Recommandations:

i) Formation obligatoire pour tous les entraîneurs qui participent sur le plan international, et notamment :

- **comment traiter l'athlète de nos jours;**
- **comment entraîner les femmes athlètes (entraîner différemment les hommes et les femmes);**
- **motivation psychologique;**
- **comment communiquer avec l'athlète de nos jours;**
- **comment motiver un athlète : quelle est la différence entre motiver et agresser;**
- **nutrition;**
- **perte de poids;**
- **de quelles manières le corps et l'esprit réagissent-ils au stress;**
- **comment repérer les troubles alimentaires la mauvaise nutrition;**
- **harcèlement sexuel;**
- **éthique et comportement (représenter le Canada).**

Cette formation doit être obligatoire pour tous les entraîneurs qui souhaitent être pris en compte pour encadrer un événement lié à WCL. Si l'entraîneur ne suit pas ces formations, il ne devrait pas avoir le droit de faire partie d'Équipe Canada. Cela devrait aussi mener à un retrait de financement de son centre d'entraînement.

ii) Il ne devrait y avoir aucun contact physique entre les entraîneurs et les athlètes

Cela comprendrait les coups sur les fesses, secouer l'athlète ou le frapper avec une serviette. Les

seules exceptions seraient pour démontrer un mouvement technique légitime de lutte ou pour masser les muscles de l'athlète pendant un combat pour faciliter l'absorption de l'acide lactique. Cependant il devrait être absolument interdit aux entraîneurs de masser les athlètes dans tout autre contexte.

- iii) **Le Code de conduite devrait interdire toute violence verbale, incluant jurer, crier ou utiliser du langage abusif ou péjoratif (pute, paresseux, gros, inutile)**
- iv) **Les entraîneurs ne devraient pas pouvoir pousser leurs athlètes à se dépasser sur le plan physique au point où ils vomissent ou pleurent de fatigue sur le tapis.**
- v) **Il faut rappeler aux entraîneurs et aux membres du personnel qu'ils sont là pour les athlètes, et non l'inverse.**

Un membre du personnel a déclaré :

Je ne crois pas que la lutte soit un sport axé sur l'entraîneur. Je pense que les entraîneurs ont les meilleurs intérêts de leurs athlètes à coeur. Il serait juste de dire qu'ils croient être axés sur les athlètes, mais ne se servent pas des meilleures pratiques.

Un entraîneur a déclaré :

Je m'inquiète du fait que l'équilibre peut aller trop loin vers un sport axé sur l'athlète.

- vi) **Il faut qu'il y ait plus d'opportunités pour les jeunes entraîneurs et les nouveaux entraîneurs.**
- vii) **Il faut former et promouvoir davantage de femmes entraîneuses.**
- viii) **Il faut élaborer un protocole régissant la communication avec les athlètes.**
- ix) **Il faut faire cesser la pratique des "Birthday Beats".**

D. Culture de beuverie

Les personnes interviewées ont déclaré qu'il y avait une culture de beuverie bien implantée parmi les entraîneurs au niveau national. Les habitudes de boisson décrites incluent boire beaucoup dans les suites d'hospitalité, les restaurants, les bars et les *nightclubs*. Les personnes interviewées ont décrit de façon unanime une culture d'excès de boisson. Ces habitudes de boire ont principalement lieu pendant les déplacements et aux tournois, chez les entraîneurs, les membres du personnel et les officiels de lutte. Certaines personnes interviewées, ayant plus d'ancienneté au sein du programme national, soit à titre d'athlètes, soit à titre d'entraîneurs, ont décrit comment cette culture de beuverie avait diminué au fil des ans, mais précisé qu'il y a encore des entraîneurs qui boivent trop.

Pendant les entrevues, on m'a signalé de graves problèmes relatifs à des entraîneurs qui buvaient trop pendant les déplacements. Ces entraîneurs boivent tant qu'ils manquent des pesées et des combats parce qu'ils sont sortis trop longtemps la veille. Certains entraîneurs arrivent aux combats avec une gueule de bois. Une personne interviewée a raconté qu'un entraîneur s'est endormi pendant un tournoi parce qu'il avait trop bu la veille. Des entraîneurs dépensent de l'argent de la petite caisse pour s'acheter de l'alcool. Un des entraîneurs nationaux s'est tellement saoulé la veille qu'il a retardé un bus allant à l'aéroport qui transportait des lutteurs du Canada et d'un autre pays. Cet incident a causé un grand embarras aux athlètes présents.

Il existe une perception fréquente à l'effet que certains entraîneurs se servent des déplacements à l'étranger pour voir le monde et comme des occasions de rencontrer «*de vieux amis de lutte*» et prendre un verre avec eux. On nous a expliqué que cet état d'esprit conduisait les entraîneurs à boire excessivement, et qui mène à des comportements non professionnels, tels que ceux signalés ci-dessus.

Des personnes interviewées ont raconté que des entraîneurs, et des membres du personnel et du conseil d'administration de WCL sont allés boire avec des athlètes de l'équipe nationale. Un athlète a expliqué que les membres de l'équipe nationale sont aux tournois pour concourir. Ils ont expliqué qu'ils pouvaient aller prendre un verre une fois la compétition terminée, mais qu'avant, ils étaient concentrés sur leur performance.

Cet athlète a décrit comment, selon lui, les entraîneurs et les athlètes approchaient les déplacements :

Lors de déplacements de lutte, les entraîneurs voient un peu ça comme un voyage. Quand j'y vais, je suis là avec une mentalité de haute performance.

Les personnes interviewées ont quasi unanimement déclaré que les athlètes et les entraîneurs ne devraient pas sortir et boire ensemble. Cependant, certains ont signalé ce qui sont selon eux des zones grises. Des athlètes ont décrit une situation où ils buvaient avec leur entraîneur pour fêter la victoire à une compétition importante, par exemple une médaille olympique ou les Jeux panaméricains, ou tout autre tournoi pour lequel l'athlète a dépensé beaucoup de temps et d'énergie mentale pour s'y préparer. Un autre athlète a mentionné qu'il avait pris un verre avec un entraîneur et avec un membre de la famille de l'entraîneur. Un autre athlète croit qu'il est plus acceptable que les athlètes et les entraîneurs boivent ensemble socialement quand l'athlète est un peu plus vieux et plus proche de la retraite. On m'a aussi confié que la situation devient floue quand les athlètes font la transition d'athlète à entraîneur, alors qu'ils peuvent initialement continuer à boire socialement avec les athlètes qui sont encore ses amis.

La même personne interviewée qui décrivait cette transition vers le statut d'entraîneur, a également

admis qu'elle avait appris que boire avec les athlètes n'était pas approprié pour un entraîneur. Beaucoup de personnes interviewées ont répété la même histoire concernant un jeune entraîneur prometteur qui n'est plus dans le domaine de la lutte à cause de beuveries et de gestes sexuels inappropriés commis à l'égard d'un jeune athlète après avoir bu. Ni l'entraîneur, ni l'athlète en question ne sont encore associés à la lutte.

Des personnes interviewées ont indiqué qu'il y a des préoccupations légitimes de sécurité quand des entraîneurs arrivent aux tournois avec une gueule de bois. Une grande partie du travail de l'entraîneur pendant un tournoi consiste à diriger ses athlètes quand ils sont en train de combattre sur le tapis. Ces intervenants ont expliqué comment le fait de donner des conseils à un athlète lui évite aussi des situations dangereuses. C'est difficile à réaliser si l'entraîneur est absent ou s'il a la gueule de bois.

Un autre problème soulevé est que les officiels de WCL boivent aussi beaucoup pendant les tournois. J'ai découvert que cette allégation était fondée.

J'ai tiré les conclusions suivantes à propos de la culture de beuverie au sein de WCL :

- beaucoup d'entraîneurs au niveau national boivent pendant les déplacements et les tournois;
- des entraîneurs boivent devant les athlètes;
- des entraîneurs boivent avec les athlètes;
- des entraîneurs manquent des activités à cause de beuveries;
- des entraîneurs arrivent en retard à des activités à cause de beuveries;
- des entraîneurs arrivent aux combats avec la gueule de bois;
- des entraîneurs arrivent aux combats en empestant l'alcool.

Je n'ai pas conclu que les athlètes buvaient pendant les tournois. J'ai conclu que si les athlètes boivent, c'est une fois que leur compétition est finie.

Recommandations

i) Interdire que les entraîneurs boivent avec les athlètes

Un entraîneur a suggéré que ce sont d'habitude les jeunes entraîneurs qui boivent trop avec les athlètes. Le même entraîneur a décrit comment il y a en général une période de maturation parmi les jeunes entraîneurs. Mais il ne devrait pas y avoir de période de maturation chez les jeunes entraîneurs. WCL ne devrait pas attendre qu'un jeune entraîneur devienne «mature» pendant une période de probation où il fait des expériences, ou qu'il échoue et soit complètement écarté du programme, comme dans le cas du jeune entraîneur cité ci-dessus. WCL devrait empêcher de manière proactive les entraîneurs de continuer à boire avec leurs athlètes, et ce, qu'ils soient ou non ses amis.

Être un entraîneur de niveau national est une profession, et les entraîneurs devraient se comporter de manière professionnelle en tous temps. Boire devant les athlètes peut faire en sorte que les athlètes perdent leur respect pour leur entraîneur. Cela donne aussi un mauvais exemple aux jeunes athlètes qui peuvent avoir l'impression que ce type de comportement est acceptable.

La situation d'un athlète et son entraîneur qui boivent un verre pour fêter une victoire, peut être une exception à cette interdiction. Il est naturel que les athlètes veuillent fêter leur principaux succès avec leurs entraîneurs. Les entraîneurs sont un rouage essentiel de la réussite des athlètes, et ils devraient donc pouvoir fêter ces succès importants avec leurs athlètes.

ii) Élaborer une politique sur la consommation d'alcool

WCL doit élaborer une politique sur la consommation d'alcool chez les entraîneurs, les membres du personnel, les officiels et les athlètes, aussi bien au Canada qu'à l'étranger.

Les entraîneurs sont présents aux tournois pour entraîner les athlètes. Les beuveries ont empêché certains entraîneurs d'accomplir leurs tâches. Les athlètes s'entraînent fort pour les tournois et ils méritent et ont besoin que leurs entraîneurs soient présents aux tournois avec les idées claires pour pouvoir se concentrer sur les combats de leurs athlètes. Quand les entraîneurs ont la gueule de bois pendant les combats de leurs athlètes, cela risque de mettre en danger la santé des athlètes. Le tempo des combats de lutte pouvant changer d'un instant à l'autre, les entraîneurs doivent se concentrer sur ce qui se passe sur le tapis. Les Canadiens seraient surpris d'apprendre que certains entraîneurs manquent les combats de leurs athlètes ou y assistent avec la gueule de bois.

On a aussi soulevé des préoccupations à propos de la capacité des entraîneurs d'assurer la sécurité des jeunes athlètes qui voyagent avec l'équipe à des événements nationaux et internationaux. Une des personnes interviewées a donné l'exemple d'un athlète qui s'est blessé pendant un déplacement et qui n'a pas pu rejoindre son entraîneur parce qu'il était sorti pour boire. L'athlète en question n'a pu obtenir de l'aide qu'en appelant un parent qui était au Canada.

De même, les membres du personnel et les officiels de WCL représentent le Canada en tous temps. Ils devraient donc donner un bon exemple aux athlètes et représenter notre organisation de manière positive.

iii) Élaborer une politique sur le cannabis pour les entraîneurs et les membres du personnel

À partir du 17 octobre 2018, le cannabis est devenu une substance légale au Canada. WCL doit élaborer une politique sur la consommation de cannabis récréatif chez les entraîneurs et les membres du personnel. En sport, la consommation de cannabis est interdite aux athlètes. La politique en question devrait tenir compte du droit légal des entraîneurs et des membres du personnel, qui ne sont pas filtrés pour l'usage de substances proscrites, de consommer du cannabis récréatif dans leur vie privée. Cette politique devrait stipuler que les entraîneurs ne devraient pas consommer de cannabis en public aux événements de WCL, ni parler de la consommation de cannabis dans des contextes publics. Une préoccupation dont il faut tenir compte est qu'il est possible que des entraîneurs, officiels ou membres du personnel se voient refuser l'entrée dans certains pays à cause de leur usage du cannabis.

E. Commotions cérébrales et blessures

En lutte de haute performance, il est probable qu'il y aura des commotions cérébrales et des blessures. Les athlètes se frappent régulièrement la tête sur le tapis ou sur leur adversaire. Il y a eu de grandes avancées dans les sciences médicales au cours des deux dernières décennies, et WCL travaille fort pour s'assurer qu'on prend très au sérieux les commotions cérébrales. Cependant, il y a plusieurs lacunes dans le système. J'ai entendu diverses histoires d'entraîneurs ne prenant pas des blessures au sérieux ou remettant cause la légitimité des blessures d'un athlète. On m'a rapporté plusieurs situations d'athlètes revenant à la lutte trop tôt après une blessure.

Il est clair que ce n'est pas nécessairement seulement l'entraîneur qui demande à l'athlète de revenir à la lutte avant qu'il soit prêt, mais que les athlètes eux-mêmes ont tendance à vouloir revenir trop tôt.

Selon Erin Sargent, physiologue en chef de WCL, le protocole de commotion cérébrale qui a été suivi à Calgary est le suivant :

- nous avons un plan de communication que l'athlète est censé suivre. Si l'entraîneur ou l'athlète est au courant d'un incident de commotion cérébrale, ils sont censés me le signaler. Puis, nous les mettons en relation avec l'Institut Benson sur les commotions cérébrales;
- chaque année, les athlètes passent un test de base sur les commotions cérébrales, qui comprend le SCAT5, le test KINARM et une évaluation cardiovasculaire et d'exercice, pour voir quelle est leur réaction de stress à une charge de travail spécifique sur le vélo. Ceci nous permet d'obtenir une estimation de leur état «normal» si bien que nous savons ce qu'il devrait être pour un athlète, au cas où il subirait une commotion cérébrale;
- si on soupçonne qu'il y a eu une commotion cérébrale, l'athlète va aller voir le docteur Benson qui lui prescrira un protocole de retour au sport quand il aura la permission d'y revenir. Cela comprend des vérifications hebdomadaires et un test KINARM toutes les semaines pour suivre ses progrès, ainsi qu'un programme d'exercices surveillé par un laboratoire de physiologie des ICS une fois par semaine. Il est important de commencer l'exercice léger le plus tôt possible, car les recherches indiquent que faire circuler le sang dans le cerveau contribue à améliorer la récupération;
- nous voyons l'athlète toutes les semaines pour adapter son programme et pour voir le Dr Benson. L'athlète pourra aussi aller voir un spécialiste du cou ou un physiothérapeute pour traiter les autres problèmes qui accompagnent fréquemment une commotion cérébrale (douleur au cou, et ainsi de suite);
- quand l'athlète est prêt à revenir à la lutte (à savoir qu'il a réussi tous les tests cliniques), le Dr Benson lui demande d'exécuter un test d'exercice plus stressant au laboratoire. S'il réussit le test, il peut retourner sur les tapis en suivant un plan de retour graduel à la lutte.

Au centre d'entraînement de Colombie-Britannique, on suit un protocole similaire. Selon le Dr Dave McKay :

- Nous avons un protocole pour les commotions cérébrales, que nous respectons. Ce protocole est déclenché dès que nous sommes témoins d'un problème ou qu'on nous en signale un. Puis, nous rapportons l'incident.
- Le personnel médical nous tient au courant de l'état de santé du patient. Il nous parle directement et nous donne des directives que nous devons respecter. Si les athlètes doivent suivre le protocole de commotion cérébrale, ils doivent tout d'abord avoir la permission de revenir.
- Parfois nous consignons tout cela par écrit, parfois cela demeure oral. Nous ne sommes pas

une équipe professionnelle de hockey qui a une équipe médicale complète qui voyage tout le temps avec elle. Mais nous avons un assez bon système. Les athlètes ne divulguent pas tout tout le temps.

Il y a des lacunes dans les protocoles de commotions cérébrales, où les entraîneurs se fient à leur observation visuelle, ou aux rapports des athlètes sur leurs propres commotions cérébrales. En se basant sur les déclarations de plusieurs des personnes interviewées, il est clair que les athlètes ne sont pas toujours les personnes les plus fiables lorsqu'il s'agit de rapporter leurs propres blessures. Des tests de base, comme cela se pratique à Calgary, paraissent une méthode préférable.

Les athlètes et les entraîneurs sont réticents à rapporter des blessures par peur que l'information soit divulguée à un concurrent ou que l'athlète manque une compétition, ce qui risquerait de compromettre ses chances d'obtenir un brevet ou de se qualifier pour un tournoi important.

Recommandations

i) Il devrait y avoir une formation obligatoire pour tous les entraîneurs et tous les athlètes sur les commotions cérébrales.

ii) Si un athlète est subventionné par WCL, il devrait suivre le traitement médical de WCL pour les commotions cérébrales et les autres blessures importantes.

Ceci empêcherait les athlètes d'aller d'un médecin à l'autre pour obtenir un avis médical qu'ils souhaitent entendre, à savoir qu'ils sont capables de reprendre la lutte. Cela devrait faire partie de leur entente de brevetage.

iii) Il faut que l'athlète soit autorisé par écrit par un médecin avant de pouvoir revenir à l'entraînement ou à la compétition

Ceci empêcherait les athlètes de revenir au sport avant qu'ils soient prêts, ou que les entraîneurs les y forcent. Un protocole écrit éviterait la confusion, ou les athlètes réussissant à ne pas respecter les règles.

F. Conduite alimentaire désordonnée

Pendant leurs entrevues, certaines personnes interviewées ont parlé de problèmes de conduite alimentaire désordonnée et de troubles alimentaires. Kelly Drager, la diététicienne enregistrée de l'équipe, explique la différence entre les deux :

Un trouble alimentaire doit être diagnostiqué par un clinicien. Une conduite alimentaire désordonnée peut certainement mener à un trouble alimentaire, mais cela doit être diagnostiqué par un professionnel. Les gens ont une conduite alimentaire désordonnée quand ils ont des régimes où ils ne mangent pas toujours de façon saine. Il peut y avoir un volet mental, mais il se peut que ce ne soit pas la même chose. Une conduite alimentaire désordonnée peut être la conséquence d'un désir de contrôle.

Les conduites alimentaires désordonnées et les troubles alimentaires ne sont pas rares en lutte. La majorité des athlètes n'étaient pas à l'aise de parler de leurs expériences dans ce domaine.

Les lutteurs affectés par une conduite alimentaire désordonnée ont eu des expériences similaires. La conduite alimentaire désordonnée provient de la perte de poids que les athlètes doivent faire quand ils luttent à l'école secondaire ou à l'université. Même s'il n'est pas censé y avoir de perte de poids chez les athlètes d'âge de l'école secondaire, cela existe tout de même. Pendant qu'ils sont à l'école secondaire, le corps des athlètes change et leur poids fluctue. Et cela continue quand les athlètes passent à l'université, et c'est là qu'ils acquièrent l'idée de la catégorie de poids dans laquelle ils sont «censés» être.

Quand on leur demande où ils ont appris à perdre du poids, les athlètes répondent qu'ils ont principalement appris en regardant les autres athlètes, et par un apprentissage d'essais et d'erreurs. Cela signifie que les techniques de perte de poids se transmettent d'un lutteur à l'autre. Une lutteuse nous a indiqué qu'elle a appris par essais et erreurs, et qu'elle a développé une technique de manger des bonbons et de porter une combinaison de sauna. Pour beaucoup d'autres, perdre du poids se fait en passant de longues heures dans le sauna. Un athlète a été renvoyé tant de fois au sauna qu'il s'est évanoui.

Pendant de nombreuses années, WCL a fonctionné sans nutritionniste. Cela signifie que pendant de nombreuses années, les athlètes de haute performance faisaient ce qu'ils avaient appris des autres athlètes pour faire le poids. Selon Kelly Drager, la nutritionniste du centre d'entraînement de Calgary, le fait que la lutte n'a pas eu de nutritionniste pendant longtemps a eu des effets durables sur le sport. Drager comprend que les athlètes vont perdre du poids. Elle considère que son rôle consiste à aider les athlètes à comprendre les effets de la perte de poids sur leur santé, et d'essayer de les aider à atteindre leurs objectifs de poids de façon saine.

Avant l'embauche de Drager à titre de nutritionniste pour le programme de haute performance, le processus informel de perte de poids a mené de nombreux athlètes à apprendre comment perdre rapidement du poids par des méthodes non saines et non sécuritaires. Un athlète a décrit comment, quand il devait perdre du poids, cela entraînait qu'il s'empiffrait, ce qui à son tour menait à de grandes fluctuations de poids. D'autres ont aussi eu l'expérience de ces fluctuations de poids. Les entraîneurs sont conscients que les athlètes perdent du poids et dans certains cas, ce sont eux qui demandent à leurs athlètes d'en perdre, comme dans le cas de l'athlète qui s'est évanoui. Parallèlement, les entraîneurs incitent les athlètes à concourir dans des catégories de poids qui peuvent ne pas leur convenir. En fait, certains athlètes sont réticents par rapport aux informations et aux stratégies de perte saine de poids que Kelly Drager leur propose.

On doit déclarer clairement que les entraîneurs ne doivent pas assumer tout le blâme pour cette

situation. Les entraîneurs doivent faire face à leurs propres pressions quand il s'agit des athlètes et de leurs catégories de poids. Si un entraîneur amène un athlète à un tournoi et que l'athlète en question ne fait pas le poids, cela est une source d'embarras pour l'entraîneur. Il y a aussi un nombre de places et de ressources limité pour les équipes, si bien que les entraîneurs ressentent une certaine pression pour mettre les athlètes talentueux dans des catégories de poids différentes.

Les entraîneurs n'ont pas de formation en ce qui concerne les conduites alimentaires désordonnées et les troubles alimentaires.

Ce ne sont pas seulement les entraîneurs qui sont réticents à suivre les conseils de Drager. Certains athlètes sont tout aussi réticents à suivre des conseils pour une perte de poids saine.

Un problème identifié concernant les conseils de Drager, est qu'elle est située uniquement à Calgary. Il se peut que Drager soit à TOPS, mais le reste du temps elle est à Calgary et les réunions avec les autres centres d'entraînement nationaux doivent se faire par Skype, conférence téléphonique ou courriel. Ce n'est pas la meilleure manière de diffuser des informations sur la nutrition.

Même si les problèmes relatifs à la perte de poids changent depuis la mise en oeuvre des pesées le même jour, les conduites alimentaires désordonnées demeureront un problème tant que les athlètes continueront à penser qu'ils doivent perdre du poids.

Recommandations

i) Les entraîneurs devraient obligatoirement suivre des formations sur une alimentation saine, les régimes, la perte de poids, les conduites alimentaires désordonnées et les troubles alimentaires.

La formation que les entraîneurs ont reçue dans ces domaines n'est pas claire. Les entraîneurs nationaux devraient avoir une approche unifiée en ce qui concerne l'établissement de lignes directrices que les athlètes doivent suivre en matière de régime et de nutrition. Un mauvais régime et des comportements non sains en matière d'alimentation peuvent avoir des effets nuisibles à long terme allant éventuellement jusqu'à modifier la vie des athlètes.

Les entraîneurs devraient être formés selon une norme nationale. On peut y parvenir en envoyant régulièrement des ressources aux entraîneurs et aux athlètes. On peut aussi y parvenir grâce à des séances obligatoires à TOPS.

ii) On doit donner aux athlètes davantage de ressources sur une alimentation saine

Pour que les athlètes soient sains, en bonne santé et en sécurité quand ils perdent du poids, ils doivent avoir accès à des ressources et à des informations.

iii) Il faut que la nutritionniste fasse davantage de travail avec les athlètes hors de Calgary

Beaucoup d'athlètes voient la distance géographique entre eux et la nutritionniste comme un obstacle à leur capacité d'obtenir des ressources ou de l'information en temps utile. Cela peut signifier qu'il faut embaucher des nutritionnistes supplémentaires.

iv) Élaborer et promouvoir une initiative nationale promouvant des attitudes saines en matière alimentaire.

Divers entraîneurs ont diverses approches de l'alimentation et de la nutrition. WCL devrait publier des normes assurant la promotion d'attitudes saines en ce qui concerne les aliments. Ces normes doivent reconnaître que chaque athlète est unique et que son corps a besoin d'un programme distinct.

v) On devrait ajouter dans le *Code de conduite* que les entraîneurs ne devraient pas demander aux athlètes de perdre du poids.

Idéalement, les athlètes ne devraient jamais avoir à perdre du poids, mais ce n'est pas réaliste dans un sport qui a des catégories de poids. En raison des pressions sur les entraîneurs pour que leurs athlètes fassent le poids, il est compréhensible que les entraîneurs transmettent une partie de cette pression à leurs athlètes pour qu'ils fassent le poids.

G. Problèmes spécifiques aux femmes en lutte

Beaucoup des femmes interrogées étaient réticentes à reconnaître qu'il y a une différence entre les hommes et les femmes dans le domaine de la lutte. C'est compréhensible, parce qu'elles pratiquent un sport historiquement mâle. Une des personnes interviewées a décrit le problème de la manière suivante :

La lutte est encore sexiste et macho. Si je me plains, on me dit que je suis difficile. On fait en sorte que les femmes athlètes se sentent comme des athlètes de deuxième classe. C'est fréquent.

1) Le sexisme en lutte

Une culture de sexisme a été établie en lutte dans tout le Canada, des clubs aux programmes universitaires, jusqu'aux centres de haute performance. Une perception commune chez les entraîneurs et athlètes mâles est que la lutte féminine est «nouvelle», à savoir inférieure à la lutte masculine, et que d'une certaine manière, il est plus facile de réussir quand on est une femme.

Beaucoup de répondants ont décrit comment les femmes athlètes étaient ignorées par les entraîneurs mâles, en faveur des athlètes mâles, et comment ils les faisaient se sentir des athlètes de seconde classe, malgré le fait que le programme national féminin avait de nombreux succès sur la scène mondiale. Certaines lutteuses qui réussissent très bien n'ont reçu de l'attention qu'après avoir obtenu de grands succès sur la scène internationale, si bien qu'on ne pouvait plus les ignorer. Il y a aussi des entraîneurs qui croient que les athlètes mâles devraient être entraînés par des entraîneurs mâles, et les femmes athlètes par des femmes entraîneuses.

Cette culture de sexisme qui existe, est présente à cause de l'attitude des entraîneurs. Une athlète a déclaré que le fait que les relations entraîneur à athlète soient autorisées contribue au problème :

Il y a un certain climat pour les lutteuses. Les relations entre entraîneurs et athlètes sont trop fréquentes. Cela arrive depuis trop longtemps.

Une lutteuse a entendu un entraîneur faire constamment des commentaires sexistes devant des athlètes, aussi bien hommes que femmes. Dans un exemple, cet entraîneur a découvert que deux des athlètes sortaient ensemble, et il a commencé à demander au lutteur mâle, devant les autres athlètes, comment sa partenaire était dans la cuisine, si elle avait fini de faire sa lessive, et si elle le «satisfaisait». Cette personne interviewée a raconté un autre incident où l'entraîneur a demandé à la lutteuse d'examiner des bleus d'une autre lutteuse, et lui a dit que c'étaient des suçons.

Dans une autre situation, un autre athlète a entendu le même entraîneur déclarer :

À son époque, aller aux tournois était comme aller à un buffet parce que l'autre équipe avait des filles athlètes et que notre équipe apportait ses «snacks».

Quelqu'un a aussi entendu cet entraîneur appeler une lutteuse une «trainée».

Quand les entraîneurs font ce type de commentaire, cela crée un climat où le sexisme est normalisé et acceptable. Les athlètes mâles qui voient leur entraîneur avoir ce type de comportement pensent qu'il est acceptable de se comporter de cette manière. Selon un témoin, dans leur salle d'entraînement, les lutteurs mâles ont inventé un jeu appelé «Bingo universitaire». Ce jeu «était une compétition entre les lutteurs mâles pour voir avec qui ils pourraient coucher. Ils avaient une grande feuille dans leur vestiaire, comme une carte de bingo. Et il y avait sur cette feuille aussi bien des

lutteuses que d'autres athlètes universitaires féminines. »

Les exemples ci-dessus constituent clairement du harcèlement sexuel et ces comportements doivent cesser. Ils sont inacceptables et créent un environnement toxique. Et WCL risque des poursuites pour harcèlement sexuel.

Traditionnellement, au Canada, les entraîneurs de lutte sont principalement des hommes. Au cours des dernières années, WCL s'est efforcée d'augmenter le nombre des femmes entraîneuses. Tonya Verbeek, Carol Huynh et Martine Dugrenier sont toutes devenues entraîneuses aux centres d'entraînement nationaux depuis leur retraite de la compétition, et Tamara Medwidsky est directrice administrative de WCL. Cependant, à cause du grand nombre d'entraîneurs mâles en lutte, les attitudes changent très lentement.

2) Femmes entraîneuses

Il faut un plus grand nombre de femmes entraîneuses en lutte pour s'attaquer aux nombreux obstacles que doivent affronter les femmes athlètes et entraîneuses. Une personne interviewée a décrit la manière dont les entraîneurs ne comprennent généralement pas l'impact du cycle menstruel sur le corps féminin :

Les plus vieux entraîneurs mâles ont des croyances à propos de la manière dont les choses devraient être. Ils ne comprennent pas ce que c'est que d'être une femme athlète, et notamment ce qu'est que d'avoir ses règles. Ils traitent ça comme si c'était seulement une excuse.

La même personne interviewée a aussi signalé que beaucoup de femmes athlètes ont besoin de services de garde d'enfants. La plupart des femmes qui sont entraîneuses ou qui aimeraient le devenir font cette transition au moment où elles commencent à avoir une famille. Un des obstacles pour ces entraîneuses est lié à la difficulté de participer aux séances d'entraînement et aux tournois si elles n'ont pas accès à des services de garde.

3) Comment les menstruations des femmes athlètes ont un impact sur leur poids et leur catégorie de poids

Pour de nombreuses femmes, leur poids varie beaucoup pendant leur cycle menstruel. Il faut que les entraîneurs soient formés pour comprendre les cycles menstruels féminins et la manière dont ils peuvent influencer sur la manière de perdre du poids dépendamment du moment du cycle menstruel où elles se trouvent. Par exemple, il est possible que la pratique de prendre un sauna ne soit pas aussi efficace que celle de perdre régulièrement du poids pendant tout le mois.

4) Services de garde d'enfants

Il s'agit d'un besoin universel pour tous les entraîneurs, aussi bien hommes que femmes, cependant, cela paraît être un plus gros obstacle à la participation des femmes entraîneuses, qui souvent ne sont pas le principal soutien de famille quand elles sont athlètes ou entraîneuses avec de jeunes familles.

Quand on a demandé à des athlètes ou entraîneurs avec de jeunes familles ce qu'ils en pensaient, ils ont répondu avec enthousiasme et indiqué que cela aiderait beaucoup d'entre eux à participer à des compétitions et allègerait leur fardeau quand ils vont à des tournois.

Recommandations:

i) Les entraîneurs devraient recevoir une formation obligatoire sur l'entraînement des femmes athlètes

Cette formation doit être obligatoire pour tous les entraîneurs qui souhaitent être pris en compte pour encadrer un quelconque événement lié à WCL. Si l'entraîneur ne suit pas cette formation, il ne devrait pas être autorisé à faire partie d'Équipe Canada. Et cela devrait aussi entraîner un retrait de financement de son centre d'entraînement.

ii) Il faut former et promouvoir un plus grand nombre de femmes entraîneures

iii) WCL devrait faire une étude sur la manière dont le cycle menstruel des femmes influence leur poids et leur catégorie de poids

iv) Les entraîneurs devraient avoir accès à des services de garde d'enfant

Offrir aux entraîneurs un accès à des services de garde d'enfants pendant les tournois aiderait les entraîneurs ayant de jeunes familles à bénéficier de davantage d'opportunités d'entraîner.

H. Bureau national de WCL et contrôle de l'ONDS

Même si on ne m'a pas demandé de faire enquête sur le bureau national de WCL, les personnes interviewées ont soulevé de nombreux problèmes et préoccupations relativement au bureau national de WCL à Ottawa. La plupart des personnes interviewées considéraient WCL et son personnel avec beaucoup de suspicion. Après avoir effectué cet examen, j'ai conclu que beaucoup de ces motifs de suspicion de la part des personnes interviewées étaient valables.

- Les personnes interviewées ont une peur légitime de représailles.
- WCL «coule» des informations sensibles.
- Les communications entre le bureau national de WCL et les entraîneurs et athlètes des centres d'entraînement sont lentes.
- Les titres des emplois des membres du personnel ne sont pas définis.
- À titre d'ONDS, WCL refuse d'exercer un contrôle sur les APT.

La communauté de la lutte veut que son ONDS ait un leadership ferme et efficace. La communauté veut moins d'ambiguïté, des directives claires sur ce que les athlètes et entraîneurs peuvent ou ne peuvent pas faire, et avoir confiance que l'ONDS soutient ses membres.

1) Peur des représailles

Beaucoup des personnes interviewées, que ce soit des athlètes ou des entraîneurs, considèrent WCL avec suspicion et méfiance. Il existe une perception à l'effet que la culture de WCL ne change jamais et que ses membres se protègent les uns les autres et que, même s'ils sont en compétition les uns avec les autres, ils sont en bout de ligne des camarades.

On ne peut pas minimiser à quel point la manière dont la relation sexuelle de l'ancien directeur de la haute performance avec une athlète a été traitée par WCL et la réaction de WCL ont nui à la réputation de WCL. Les athlètes, tout comme les entraîneurs, tel que mentionné précédemment, sont presque unanimes à ne pas aimer l'idée d'une relation sexuelle entre des entraîneurs et des athlètes. Dans un courriel, un entraîneur d'un centre d'entraînement national a taxé WCL de créer une «culture d'inconduite sexuelle qui n'ont pas de conséquences». Beaucoup d'autres personnes interviewées ont caractérisé WCL de la même manière. La perception commune est qu'après l'enquête de WCL sur la relation de l'ancien directeur de la haute performance avec une athlète, on a enterré les résultats, et l'ancien directeur de la haute performance n'a écopé d'aucune sanction ou mesure disciplinaire. Beaucoup d'athlètes et d'entraîneurs ont plutôt pensé que l'ancien directeur de la haute performance avait été promu. Certains membres du personnel de WCL peuvent ne pas être d'accord avec cette qualification de «promotion» de l'ancien directeur de la haute performance, cependant c'est comme ça que la situation a été perçue. Cela a également eu pour effet de beaucoup diminuer la crédibilité de l'organisation et d'ancrer le sentiment des personnes interviewées à l'effet que les membres de WCL se protègent les uns les autres.

À cause de cette perception que WCL opère comme une communauté très soudée, de nombreuses personnes interviewées pensent qu'elles ne peuvent pas se plaindre au bureau national sans que cela soit divulgué et qu'il y ait des représailles contre l'athlète.

Un entraîneur a déclaré ce qui suit :

Je pense que c'est vrai pour les athlètes. Selon moi les athlètes peuvent être légitimement préoccupés que, s'ils soulèvent un problème à propos d'entraîneur, celui qui a soulevé le problème sera puni en n'étant pas soutenu ou subissant des représailles de la part de la personne en position de pouvoir qui est en relation avec l'entraîneur.

Même parmi les membres du personnel de WCL, il y a une peur de représailles. Les membres du personnel sont inquiets pour leur emploi s'ils parlent, ou de subir la loi du silence s'il le font.

Des personnes interviewées ont indiqué que les représailles pourraient prendre la forme d'opportunités de financement ratées, ou de moins d'encadrement de la part d'entraîneurs. Des entraîneurs peuvent aussi exercer des représailles à l'égard d'athlètes en leur retirant de l'attention ou en leur donnant des partenaires d'entraînement plus faibles. L'athlète peut aussi voir son financement retiré.

2) Divulgarion des informations

Il existe une perception à l'effet que si on rapporte des informations à WCL, celles-ci sont divulguées à d'autres membres de la communauté de la lutte. À cet égard, les préoccupations des athlètes et des entraîneurs sont fondées.

J'ai entendu que des informations relatives à des commentaires faits lors de réunions du conseil d'administration, d'évaluations confidentielles de déplacements, et de plaintes contre des entraîneurs, ont été divulguées. Ces informations divulguées entrent alors dans un «moulin à rumeurs», dans cette communauté de lutte très soudée.

Quand des informations sensibles sont «coulées», cela diminue encore davantage la confiance des athlètes et des entraîneurs en leur ONDS. Les athlètes et les entraîneurs pensent qu'ils n'ont nulle part où s'adresser quand ils ont un problème ou quand ils ont besoin d'un certain type de soutien. Cela crée un sentiment d'isolement. Ils ont dans l'ensemble le sentiment que leur ONDS travaille contre eux pour protéger ses propres intérêts.

Les athlètes et les entraîneurs veulent se sentir protégés par leur ONDS, et beaucoup d'entre eux pensent que ce n'est pas le cas.

3) Rôles des membres du personnel

Quand on leur a demandé, les entraîneurs et les athlètes ne pouvaient pas identifier les rôles et responsabilités des membres du personnel de WCL. Il existe une perception commune que WCL crée des titres d'emploi qui «incluent tout ce qu'il y a sous le soleil». Une grande partie de cette confusion provient apparemment du fait que certains membres du personnel opèrent sans avoir de description de tâches et de rôles clairement définis au sein de l'organisation.

Par exemple, le gérant du cas n'a pas de description de tâches officielle. Quand on lui a posé la question à ce propos, le gérant du cas a répondu que c'était parce qu'il ne travaille pas pour WCL. Même si c'est vrai sur un plan technique, l'absence d'un rôle clairement défini pour le gérant du cas fait en sorte que les entraîneurs, les athlètes et les autres membres de la communauté de la lutte sont confus à propos de son rôle avec WCL. Cela nuit aussi à son efficacité, car il y a de forts soupçons concernant son intervention, et de savoir si son rôle consiste à protéger les intérêts de WCL ou d'être un canal indépendant auquel les athlètes peuvent confier leurs préoccupations.

4) Communications avec les athlètes et les entraîneurs

Il existe une perception chez les athlètes et les entraîneurs que WCL communique mal avec eux, et ceci est une autre source de frustration pour eux. Certains athlètes et entraîneurs ont cité des situations où ils ont communiqué avec des membres du personnel et n'ont pas reçu de réponse à

leurs questions pendant des mois, et ce, seulement après de nombreux courriels.

À cause de ces problèmes de communication, beaucoup pensent que les relations avec WCL ne sont pas transparentes. Cela pousse de nombreux athlètes et entraîneurs à remettre en question des choses comme les critères de sélection.

L'ancien directeur de la haute performance a démissionné de son poste au mois d'août. Il s'agit d'un événement significatif directement relié à cet examen, mais qui n'a pas été porté à son attention.

5) Contrôle de l'ONDS et supervision des APT et des centres d'entraînement nationaux

Une des principales plaintes entendues lors de cet examen a été des allégations qu'un délinquant sexuel condamné et qu'une autre personne accusée d'une infraction sexuelle étaient présents à des événements dans une province. Cela a accru le sentiment de frustration de certains entraîneurs, athlètes et parents qui pensent déjà qu'ils ne sont pas protégés et qu'on n'écoute pas leurs préoccupations. WCL a comme point de vue qu'il s'agit d'une question juridique qui ressort de la compétence de l'association provinciale et que WCL n'a aucun contrôle sur cette situation.

Les membres du personnel de WCL prétendent tous que WCL ne peut rien faire dans des situations comme celle-là car WCL n'a aucun contrôle sur les associations provinciales et leurs clubs, sur les centres d'entraînement et sur les entraîneurs au Canada.

Cependant, lors de mes discussions avec les personnes interviewées, j'ai découvert que WCL pouvait exercer un certain contrôle sur ces groupes. WCL peut notamment bannir d'événements ou de tournois les clubs qui enfreignent le *Code de conduite* de WCL. WCL peut aussi retirer du financement aux centres d'entraînement. Les gens pensent que les entraîneurs peuvent être suspendus ou qu'on peut même leur retirer leurs certifications d'entraîneur. Il y a des moyens de faire en sorte que ces groupes soient imputables, et d'exercer un contrôle sur eux.

L'approche non interventionniste adoptée par WCL dans plusieurs situations paraît provenir d'une opposition entre une plus grande centralisation de la lutte, et une décentralisation de la lutte en la répartissant dans les centres d'entraînement nationaux dans quatre provinces. Une des personnes interviewées a déclaré que c'était une force pour la lutte. Mais cette tension entre centralisation et décentralisation fait en sorte que les athlètes et les entraîneurs pensent que WCL ne dirige pas les choses. Ses ressources, et son pouvoir d'établir les critères de sélection des équipes, donnent à WCL une autorité dont elle ne se sert pas.

On ressent les effets de l'approche décentralisée quand des membres de tous les coins du pays se rassemblent pour représenter le Canada. Les athlètes du centre d'entraînement de Montréal se considèrent à part des autres membres de l'équipe nationale. Lors des compétitions internationales, ils demeurent en grande partie membres d'une «Équipe Montréal» et on leur dit de considérer leurs coéquipiers d'Équipe Canada comme des rivaux.

6) Conflit d'intérêts perçu du président

Il existe un conflit d'intérêts perçu en ce qui concerne les deux «chapeaux» que porte Don Ryan à titre de président de WCL et d'entraîneur d'athlètes qui font des compétitions de niveau national. Beaucoup d'ONDS ont des problèmes relatifs à des entraîneurs ou à des parents qui occupent souvent plusieurs rôles menant à des conflits d'intérêts. Cela ne signifie pas que M.

Ryan a agi de manière inappropriée à titre de président et d'entraîneur, mais cela crée la perception que ses athlètes peuvent être favorisés. Il est important d'élaborer une politique sur les conflits d'intérêts pour les membres du conseil d'administration qui sont aussi des XXXX.

Recommandations

i) Clarifier les postes des employés de WCL

Il faut que les postes des membres du personnel de WCL soient clairs. Définir clairement les rôles au sein de l'organisation donnera à celle-ci une stabilité, et indiquera aux athlètes et aux entraîneurs où aller et à qui s'adresser. Les athlètes, les entraîneurs et les membres du personnel ont le sentiment que, lorsqu'ils ont quelque chose qu'ils n'aiment pas, ils peuvent «aller magasiner» jusqu'à ce qu'on leur donne la réponse qu'ils veulent. Si les titres des postes sont clairs, l'organisation améliorera sa capacité de parler d'une seule voix.

ii) Avoir un conseil d'administration plus professionnel et mieux équilibré en ce qui concerne les sexes

Beaucoup des problèmes identifiés pourraient être résolus si le conseil d'administration de WCL était composé différemment. Le sentiment qui circule au sein de la communauté de la lutte est que «si vous n'avez pas les oreilles en chou-fleur, votre avis ne vaut pas grand-chose.»

Le conseil d'administration serait plus efficace s'il était composé d'un plus grand nombre de professionnels. Même si certains membres de la communauté de la lutte sont réticents à l'idée que des gens de l'extérieur de la communauté de la lutte siègent au conseil d'administration de WCL, des membres du conseil d'administration ayant des antécédents professionnels divers apportent d'autres types d'expertise qui manquent à beaucoup des membres actuels du conseil d'administration. Par exemple, quelqu'un qui connaît la publicité pourrait apporter de nouvelles idées sur la manière de promouvoir la lutte. Des personnes avec des connaissances juridiques pourraient donner des conseils dans ce domaine. Un expert en ressources humaines pourrait fournir du leadership en ce qui concerne le harcèlement et le *Code de conduite*. Il serait utile d'avoir quelqu'un ayant de l'expertise dans le domaine des finances.

Nous ne suggérons pas que les membres du conseil d'administration actuels font un mauvais travail, mais de nombreuses organisations sportives ont maintenant un conseil d'administration composé d'un plus grand nombre de professionnels. Des professionnels font parties des conseils d'administration de Hockey Canada, de Soccer Canada et de Football Canada.

iii) Avoir davantage de femmes au conseil d'administration

Parmi les onze membres actuels du conseil d'administration, il n'y a que deux femmes. Cela paraît incohérent avec la situation actuelle de la lutte, alors que c'est le programme féminin qui a le plus de succès aux Jeux olympiques et rapporte la plus grande partie du financement.

iv) Élaborer une base de données des athlètes et des entraîneurs

WCL envisage d'élaborer une base de données des athlètes et des entraîneurs. Ceci améliorerait la capacité de WCL de communiquer les changements de politiques, et contribuerait à réunir des données sur le nombre de lutteurs et d'entraîneurs au Canada.

Une telle base de données aiderait aussi WCL à appliquer les sanctions à des entraîneurs et à des athlètes. Un des problèmes soulevés au sujet du délinquant sexuel est que WCL n'a aucun mécanisme de suivi des athlètes et des entraîneurs d'une association provinciale à l'autre, et

que les délinquants sexuels peuvent donc changer de province et entraîner ailleurs.

Cette base de données airerait aussi WCL à présenter au Comité olympique canadien le nombre exact de ses adhérents, ce qui peut contribuer à obtenir davantage de financement.

v) Élaborer une politique sur le harcèlement

WCL a besoin d'une politique sur le harcèlement. Pour l'instant, WCL ne dessert pas bien ses athlètes, entraîneurs et employés dans ce domaine, à cause de cette lacune. Si WCL continue à opérer sans politique sur le harcèlement elle risque des poursuites en responsabilité en matière de harcèlement sexuel. Après la divulgation de la relation entre l'ancien directeur de la haute performance et une athlète, WCL a agi d'une manière qu'on peut assimiler à un aveuglement volontaire. Et si c'était le cas, cela exposerait l'organisation à une responsabilité légale pour avoir ignoré des signes manifestes d'impropriété sexuelle.

vi) Donner aux athlètes une formation relative à la nouvelle politique sur le harcèlement sexuel

Les athlètes ont besoin de bénéficier de formation sur ce qui constitue du harcèlement sexuel. Pendant les entrevues, il est apparu clairement que les athlètes avaient de grosses lacunes de connaissances en matière de harcèlement sexuel. Les athlètes qui ont réussi à exprimer qu'elles se sentaient harcelées sur le plan sexuel sont apparemment arrivées à cette conclusion tard au cours de leur carrière, à force d'éducation et de maturité. Un volet important de la protection des athlètes est de leur donner les connaissances nécessaires pour se protéger.

vii) Mettre en place un mécanisme de rapport des plaintes de harcèlement sexuel et expliciter ce processus dans le Code de conduite

Dans le cadre du suivi de la politique sur le harcèlement, WCL doit mettre en place un mécanisme de rapport des plaintes de harcèlement sexuel, et éviter ainsi la même absence de mécanisme de rapport que celle identifiée dans le cas de la politique sur les relations sexuelles. Une des personnes interviewées a demandé de manière rhétorique : «*à quoi sert une politique si elle est impossible à appliquer?*» Sans mécanisme de rapport adéquat, ces politiques n'existent pratiquement pas.

viii) Enquêter sur toutes les futures divulgations d'informations sensibles, et sanctionner ceux qui en sont responsables

Quand des membres du personnel ou des entraîneurs nationaux «coulent» des informations sensibles qu'ils détiennent en toute confidentialité, cela est un comportement non professionnel qui mine la confiance que les athlètes et les entraîneurs ont dans leur organisation. Et c'est la même chose pour les membres du conseil d'administration qui ne préservent pas la confidentialité des informations.

ix) Répondre à temps aux demandes d'information des athlètes et des entraîneurs

WCL devrait répondre en temps utile aux demandes d'information des athlètes et des entraîneurs. Si elle ne le fait pas, cela fait en sorte que l'organisation à l'air non professionnelle et désorganisée, et qu'elle ne peut pas justifier ses décisions. Les athlètes et les entraîneurs pensent que WCL ne répond pas en temps utile à leur demandes parce qu'elle a quelque chose à cacher.

x) Faire des entrevues de départ avec tous les athlètes et employés qui quittent WCL

Cela aiderait à déterminer s'ils sont partis volontairement ou suite à des expériences négatives avec leurs entraîneur ou les membres du personnel de WCL.

xi) Examiner si un quelconque membre du conseil d'administration de WCL est en conflit d'intérêts

Il faut examiner le problème des entraîneurs qui sont membres du conseil d'administration alors qu'ils entraînent encore des athlètes. Si cette pratique devait continuer, il faudrait élaborer et publier des lignes directrices claires à ce sujet.

I. Processus de plainte

Il faut WCL garantisse que le processus de plainte est clair et indépendant. Ni les athlètes, ni les membres de la communauté de la lutte n'ont confiance en le système actuel. Ce processus est mal connu et on ne le considère pas indépendant. La plupart des athlètes ne savent pas vers qui se tourner quand ils sont victimes de harcèlement sexuel ou abusés par un entraîneur. Certains pensent qu'ils vont parler à leur entraîneur, d'autres à la directrice administrative, et d'autres encore à l'entraîneur national. Aucun d'entre eux n'a pu expliquer quel est le rôle du gérant du cas. Cependant, le gérant du cas a précisé qu'il n'est pas la personne qui reçoit les plaintes. Il a suggéré que quelqu'un d'externe à WCL devrait recevoir les plaintes et les évaluer. Cette personne devrait aviser le plaignant de ses droits et éventuellement être médiateur d'une solution. Un excellent exemple de ce type de personne indépendante est donné par le Programme de conseil juridique en matière de discrimination et de harcèlement, du Barreau de l'Ontario, à l'adresse suivante : <http://www.dhcounsel.on.ca/en-ca/default>. Ce type de poste peut être très peu cher. Le gérant du cas a estimé que cela ne prendrait pas plus de 50 heures par an pour étudier les plaintes et faciliter leur résolution.

En outre, lorsque les athlètes ont une plainte relative au brevetage ou à la sélection de l'équipe, il savent à qui s'adresser. On devrait les prévenir qu'ils ont le droit de faire appel dans le cadre de la politique d'appel du Centre de règlement des différends sportifs du Canada.

Même si mettre en place un mécanisme indépendant de résolution des différends n'est pas onéreux, tous les ONDS du Canada font face aux mêmes problèmes. Il serait bon que WCL s'allie à d'autres ONDS pour créer un mécanisme de traitement des plaintes. WCL devrait faire des pressions auprès de Sport Canada, avec d'autres ONDS, afin qu'on mette en place un ombudsman pour le sport.

Recommandations

- i) Mettre en place une personne indépendante en charge des plaintes**
- ii) Prévenir les athlètes de leurs droits de faire appel d'une décision en vertu de la politique d'appel et du CRCSC.**
- iii) WCL devrait faire des pressions auprès de Sport Canada, avec d'autres ONDS, afin qu'on nomme un ombudsman pour le sport.**

J. Rémunération des entraîneurs

Dans ce rapport, j'ai formulé de nombreuses recommandations demandant aux entraîneurs d'agir de manière plus professionnelle, mais WCL doit aussi reconnaître le professionnalisme de ses entraîneurs en leur versant un salaire de professionnels. Même si c'est un honneur de représenter le Canada à titre d'entraîneur national, le dévouement de ces entraîneurs et les sacrifices qu'ils font devraient être rémunérés proportionnellement aux attentes qu'on a envers eux. Le montant que WCL leur verse actuellement n'est pas à la hauteur des succès qu'ils ont sur la scène internationale.

Recommandation

i) On devrait revoir les salaires des entraîneurs des centres d'entraînement et leur verser une meilleure rémunération.

K. Faire participer les athlètes à l'application du présent rapport

Les athlètes sont profondément préoccupés par le fait que les conclusions et recommandations de ce rapport seront ignorées, et que leur participation à cet examen aura été une perte de temps. Cette attitude est basée sur leurs expériences antérieures relativement au dépôt de plaintes. C'est l'occasion pour WCL de changer de discours. On doit donner aux athlètes des copies de ce rapport et de ses recommandations, et on devrait leur donner une opportunité légitime de participer à son application.

Une vérification devrait être effectuée après six (6) mois, et une deuxième vérification après un an, afin d'évaluer si les recommandations du rapport ont été mises en oeuvre.

Recommandations

i) Les athlètes devraient participer à la mise en oeuvre des recommandations formulées dans le présent rapport.

ii) Une vérification devrait être effectuée après six (6) mois, et une deuxième vérification après un an, afin d'évaluer si les recommandations du rapport ont été mises en oeuvre.

Conclusion

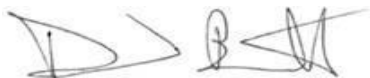
Ça a été pour moi un réel honneur et un privilège d'effectuer cet examen. J'ai eu l'occasion de rencontrer beaucoup de gens incroyables qui ont dédié leur vie à la lutte. La passion des athlètes, des entraîneurs et des membres du personnel est indéniable.

Malgré les conclusions que j'ai formulées dans ce rapport, le niveau de dévouement et le travail acharné de toutes les personnes que j'ai interviewées m'ont impressionné. Tous ceux et celles impliqués dans WCL sont engagés à améliorer la lutte et à bâtir sur les réussites déjà obtenues.

Les problèmes que j'ai découverts en faisant cet examen, à quelques rares exceptions près, découlaient du fait que les gens essayaient vraiment de faire de leur mieux. Même si on peut se préoccuper de la compréhension qu'a chaque entraîneur de ce que signifie «faire de son mieux». Je crois que les entraîneurs s'efforcent d'aider leurs athlètes à réussir. J'ai formulé dans ce rapport des recommandations qui visent à aider WCL et les entraîneurs à atteindre cet objectif. J'ai confiance qu'en appliquant les recommandations de ce rapport, WCL pourra offrir à ses athlètes de haute performance un environnement sécuritaire qui les encouragera à exceller. Cela soutiendra l'objectif de réussir aux Jeux olympiques de Tokyo de 2020.

Certaines de ces recommandations visent aussi doter WCL des outils qui lui permettront de moderniser la lutte et de se transformer en leader mondial de ce sport.

Cela aidera l'organisation à régir un sport auquel les jeunes athlètes veulent adhérer, et qu'ils souhaitent pratiquer pendant toute leur vie, à titre d'athlètes, d'entraîneurs et peut-être de futurs dirigeants



David Bennett
Le 2 décembre 2018
Ottawa, Ontario

Appendice : Recommandations

- 1) Interdire les relations sexuelles entre les entraîneurs nationaux et les athlètes. (page 13)
- 2) Interdire les relations sexuelles entre les entraîneurs nationaux et d'autres entraîneurs. (page 13)
- 3) Interdire les relations sexuelles entre les entraîneurs nationaux et les membres du personnel de WCL. (page 13)
- 4) Interdire les relations sexuelles entre les membres du personnel et d'autres membres du personnel
- 5) Interdire les relations sexuelles entre les membres du personnel et les athlètes. (page 13)
- 6) Vérification du secteur vulnérable obligatoire pour tous les membres du personnel et les entraîneurs de WCL. (page 131)
- 7) Vérification du secteur vulnérable obligatoire pour tous les membres du personnel et les entraîneurs des associations provinciales. (page 14)
- 8) Création d'une base de données des entraîneurs et des athlètes afin d'assurer qu'ils ont satisfait aux exigences pour être licenciés, y compris avoir passé une vérification des antécédents, avoir signé le *Code de conduite* des entraîneurs, et pour identifier les entraîneurs qui ont enfreint le *Code de conduite* des entraîneurs. (page 14)
- 9) Application de la «règle de deux» aux situations des athlètes de moins de 18 ans. (page 14)
- 10) Il devrait y avoir un examen annuel de toutes les politiques en matière de sécurité. (page 14)
- 11) Il devrait y avoir un examen indépendant des allégations faites par les deux parties anonymes à ANP, au Ministre des sports et à WCL. (page 14)
- 12) Formation obligatoire pour tous les entraîneurs qui participent sur le plan international, et notamment :
 - comment traiter l'athlète de nos jours;
 - comment entraîner les femmes athlètes (entraîner différemment les hommes et les femmes);
 - motivation psychologique;
 - comment communiquer avec l'athlète de nos jours;
 - comment motiver un athlète : quelle est la différence entre motiver et agresser;
 - nutrition;
 - perte de poids;
 - de quelles manières le corps et l'esprit réagissent-ils au stress;
 - comment repérer les troubles alimentaires la mauvaise nutrition;
 - harcèlement sexuel;
 - éthique et comportement (représenter le Canada). (page 20)
- 13) Il ne devrait y avoir aucun contact physique entre les entraîneurs et les athlètes. (page 20)
- 14) Le *Code de conduite* devrait interdire toute violence verbale, incluant jurer, crier ou utiliser du langage abusif ou péjoratif (pute, paresseux, gros, inutile). (page 21)
- 15) Les entraîneurs ne devraient pas pouvoir pousser leurs athlètes à se dépasser sur le plan physique au point où ils vomissent ou pleurent de fatigue sur le tapis. (page 21)
- 16) Il faut rappeler aux entraîneurs et aux membres du personnel qu'ils sont là pour les athlètes, et non l'inverse. (page 21)
- 17) Il faut qu'il y ait plus d'opportunités pour les jeunes entraîneurs et les nouveaux entraîneurs. (page 21)
- 18) Il faut former et promouvoir davantage de femmes entraîneuses. (page 21)
- 19) Il faut élaborer un protocole régissant la communication avec les athlètes. (page 21)
- 20) Il faut faire cesser la pratique des "Birthday Beats". (page 21)
- 21) Interdire que les entraîneurs boivent avec les athlètes. (page 23)
- 22) Élaborer une politique sur la consommation d'alcool. (page 24)
- 23) Élaborer une politique sur le cannabis pour les entraîneurs et les membres du personnel. (page 24)
- 24) Il devrait y avoir une formation obligatoire pour tous les entraîneurs et tous les athlètes sur les commotions cérébrales. (page 26)
- 25) Si un athlète est subventionné par WCL, il devrait suivre le traitement médical de WCL pour les commotions cérébrales et les autres blessures importantes. (page 26)
- 26) Il faut que l'athlète soit autorisé par écrit par un médecin avant de pouvoir revenir à l'entraînement ou à la compétition. (page 26)
- 27) Les entraîneurs devraient obligatoirement suivre des formations sur une alimentation saine, les régimes, la perte de poids, les conduites alimentaires désordonnées et les troubles alimentaires. (page 29)
- 28) On doit donner aux athlètes davantage de ressources sur une alimentation saine. (page 29)

- 29) Il faut que la nutritionniste fasse davantage de travail avec les athlètes hors de Calgary. (page 29)
- 30) Élaborer et promouvoir une initiative nationale promouvant des attitudes saines en matière alimentaire. (page 29)
- 31) On devrait ajouter dans le *Code de conduite* que les entraîneurs ne devraient pas demander aux athlètes de perdre du poids. (page 29)
- 32) Les entraîneurs devraient recevoir une formation obligatoire sur l'entraînement des femmes athlètes. (page 31)
- 33) Il faut former et promouvoir un plus grand nombre de femmes entraîneuses. (page 31)
- 34) WCL devrait faire une étude sur la manière dont le cycle menstruel des femmes influence leur poids et leur catégorie de poids. (page 31)
- 35) Les entraîneurs devraient avoir accès à des services de garde d'enfant. (page 31)
- 36) Clarifier les postes des employés de WCL. (page 36)
- 37) Avoir un conseil d'administration plus professionnel et mieux équilibré en ce qui concerne les sexes. (page 36)
- 38) Avoir davantage de femmes au conseil d'administration. (page 36)
- 39) Élaborer une base de données des athlètes et des entraîneurs. (page 37)
- 40) Élaborer une politique sur le harcèlement. (page 37)
- 41) Donner aux athlètes une formation relative à la nouvelle politique sur le harcèlement sexuel. (page 37)
- 42) Mettre en place un mécanisme de rapport des plaintes de harcèlement sexuel et expliciter ce processus dans le *Code de conduite*. (page 37)
- 43) Enquêter sur toutes les futures divulgations d'informations sensibles, et sanctionner ceux qui en sont responsables. (page 38)
- 44) Répondre à temps aux demandes d'information des athlètes et des entraîneurs. (page 38)
- 45) Faire des entrevues de départ avec tous les athlètes et employés qui quittent WCL. (page 40)
- 46) Examiner si un quelconque membre du conseil d'administration de WCL est en conflit d'intérêts. (page 40)
- 47) Mettre en place une personne indépendante en charge des plaintes. (page 40)
- 48) Prévenir les athlètes de leurs droits de faire appel d'une décision en vertu de la politique d'appel et du CRCSC. (page 40)
- 49) WCL devrait faire des pressions auprès de Sport Canada, avec d'autres ONDS, afin qu'on nomme un ombudsman pour le sport. (page 40)
- 50) On devrait revoir les salaires des entraîneurs des centres d'entraînement et leur verser une meilleure rémunération. (page 40)
- 51) Les athlètes devraient participer à la mise en oeuvre des recommandations formulées dans le présent rapport. (page 40)
- 52) Une vérification devrait être effectuée après six (6) mois, et une deuxième vérification après un an, afin d'évaluer si les recommandations du rapport ont été mises en oeuvre. (page 40)